VOLUME III. WINNIPEG, MARDI, 1 Février 1916 NUMERO 38

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Imprimé et publié par la
"WEST CANADA PUB. CO. LTD."
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

POUR NOS ECOLES

La suppression du français dans l'enseignement primaire constitue pour beaucoup une violation de traités et de droits constitutionnels établis: Le traité de Paris de 1763; l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord; la Constitution de 1870 **comportant explicitement ou implicitement le respect des droits établis de la minorité catholique et française.** Négliger ces traités et supprimer le français, c'était s'exposer au lendemain de la violation de l'indépendance belge, à des histoires ennuyeuses à propos de "chiffons de papier". Il fallait tourner la difficulté. Le rédacteur du **Free Press** a trouvé un moyen de dépasser le sinistre Von Betmann: au lieu de nier les traités, il en altère l'interprétation. Ecoutez plutôt ce qu'il dit dans un éditorial du 19 courant:

"On peut dire en toute confiance, qu'aucune race au Manitoba n'a de droits établis par traités. Les termes du traité de Paris, quelle qu'en soit l'interprétation légale, ne s'appliquent pas à l'Ouest du Canada. Lors de la question des écoles il y a environ 25 ans, on a essayé de faire croire que les **privilèges** dont jouissait la minorité jusqu'en 1890 étaient basés sur un traité entre le gouvernement du Dominion et les Français résidant au Manitoba, passé lors de l'érection de ce territoire en Province du Manitoba. Cette prétention n'était pas valide. Aucune minorité au Manitoba n'a de droit légal, constitutionnel, ou établis par traités, lui garantissant un traitement spécial quel qu'il soit. La législature provinciale a donc plein pouvoir de règler la question de l'éducation comme bon lui semble."

Et voilà! Ceci a peut-être surpris les membres du Club Canadien, qui avaient passé une motion faisant mention de nos droits et de ces traités. Ceci ne nous a pas surpris, nous, de la part du **Free Press.** Depuis longtemps nous suivons les méandres de sa lutte venimeuse et rampante contre notre race et nos écoles.

Dans son éditorial du 24, le **Free Press** revient sur la même question, et la résoud dans les mêmes termes; il nous concède un droit moral du fait que le Canada est notre terre natale, mais ajoute aussitôt que nos droits bilingues ne sauraient nous être maintenus, notre langue ne peut désormais, selon lui, être enseignée dans la même mesure que l'anglais, ni même dans une mesure approchante; il nous concèderait une heure par jour à condition que nous payions un instituteur spécial et que le Département d'Education n'y voit pas d'inconvénient.

Faut-il être détraqué à ce point? Quel droit, s'il vous plait, les Anglais ont-ils ici de plus que nous: au Manitoba comme dans le reste du Canada? Un droit de conquête, oui, mais ce droit est limité par les traités, par les conditions auxquelles ils sont demeurés maîtres incontestés. Ces conditions, quand ils les nient, les violent ou les altèrent, grâce à la force de leur nombre, ils font violence au droit, ils se font "Boches" et nous traitent en Belges. Eh bien! nous le serons Belges, jusqu'au bout, jusqu'à la reconquête intégrale de nos droits. Ils se poseront en "ayant droit" parce que c'est eux qui nous ont accordé la constitution — ce que le **Free Press** appelle nos "privilèges". Oui, mais cela, ils nous l'ont accordé pour avoir la paix, pour pouvoir vivre à côté de nous et jouir tranquillement de ces territoires et de leurs produits qui étaient nôtres par possession. Et maintenant, parce qu'ils sont assez nombreux, ils veulent nous ôter les concessions qu'ils nous avaient fait. Les lâches! mais ne comprennent-ils pas que cela c'est de la vraie Kultur avec un grand K; ne comprennent-ils pas que c'est par des entreprises du même genre que le Kaiser et ses spadassins ont mis l'Europe sur pied, et que des contrées prospères sont à feu et à sang, que les veuves et les orphelins se comptent par millions, et que sur le front de l'Allemand est désormais marqué un signe indélibile qui en fera le haï des nations? Croient-ils vraiment que nous ne crierons pas bientôt "aux armes", s'il le faut?

Nous ne voulons pas, au lendemain de l'appel public fait par Mgr Béliveau dans son magnifique discours à l'Union Canadienne, "jeter de hauts cris", et attribuer au gouvernement ce qui, peut-être, n'est que le désir de quelques journalistes boches. Mais il est des considérations que nous devons faire pour éclairer et encourager ceux qui se préparent à l'action nécessaire de demain.

Veut-on toucher à nos écoles bilingues françaises, malgré les déclarations et engagements formels de la période électorale de 1914, après, plus spécialement, les engagements pris avec les libéraux français lors de leur convention en juin 1914? Toutes mesures qui tendraient à augmenter l'efficacité de nos écoles, même au point de vue de la connaissance de l'anglais, surtout en ce qui concerne le corps enseignant, seraient bienvenues, **pourvu que l'essence même de notre droit à l'enseignement du français dans des écoles soutenues directement et indirectement de nos deniers ne soit pas atteinte.** Mais veut-on se contenter de celà? On fait preuve actuellement, à la chambre et dans certains journaux, du plus profond mépris pour les écoles bilingues. Et qu'on le remarque bien, pas une voix ne s'est élevée à la chambre pour faire l'habituelle exception à l'endroit du français. Le **Free Press** lui-même ne parle plus dans les mêmes termes qu'autrefois, de concessions possibles, de la part de la majorité, aux Français. Il n'est question que de la suppression du système bilingue. Les paroles mesurées de Norris sont noyées sous le flux des déclarations emphatiques de Ross et de quelques autres, et quand au Club Canadien on fait une exception pour le français, le Von Bethmann du parti libéral radical montre son dard et s'écrie: "Ils n'y ont pas droit". Notre langue n'est plus langue officielle: on l'a chassée des tribunaux et des diverses institutions du pays; il semble qu'on voudrait la chasser de l'école. Venant au lendemain de la promulgation du Règlement XVII, cela montre qu'il ne s'agit pas seulement de rémédier à une situation locale défectueuse, mais bien de la réalisation d'un plan suivi et général de destruction de la langue française dans les institutions canadiennes. Si le système bilingue a des défauts, ces défauts sont rémédiables, et une réforme pourrait être introduite par une entente cordiale entre un gouvernement pacifique et un groupe bénévolent Mais ce n'est pas cela que l'on veut, et les mots "une seule langue au Manitoba" ont été prononcés à la Législature plusieurs fois en ces derniers temps.

Ne pouvant s'attaquer directement à la citadelle du français dans le Canada, on se contente d'écraser ses avant-postes. C'est Québec quand même que l'on attaque, puisque l'on attaque les siens, et **Québec doit nous défendre.** On se prend à regretter que les suggestions parues dans la **Liberté** du 27 mai 1915, sous le titre "**La volonté des Catholiques**" n'aient attiré l'attention que de nos vigilants ennemis (**Free Press, 31 mai 1915** — "A Catholic War Cry".). Si une formidable ligne de défense catholique et française — et non pas une union politique, comme on a voulu comprendre — nous unissait tous d'un océan à l'autre, nous serions bien plus puissants. Mais l'heure se fait tardive et il nous faudra par une vertu individuelle extraordinaire, suppléer aux bienfaits de l'union. Il faudra accepter la lutte comme ceux des nôtres qui sont sur le front, comme nos frères et soeurs d'Ontario, avec une énergie insurmontable, avec une persévérance inépuisable. On luttera, s'ils le veulent, jusqu'à épuisement de toutes ressources, avec la conviction que nous luttons **pour le droit et la justice:** Droit de premier occupant, reconnu et légalisé par les traités et les constitutions d'un bout à l'autre de l'océan, sans distinction: droit violé par des lois arbitraires, mais qui en justice demeure **le droit à la reconnaissance du français comme langue officielle du Canada, au même titre que l'anglais.** Nous lutterons avec la conviction que nous luttons pour le Canada contre les Anglo Saxons accapareurs rattachant nos combats à ceux d'avant la Confédération, et comme héritiers de l'esprit de justice qui a créé cette même Confédération. Nous lutterons comme ont lutté les peuples opprimés, et dans cette lutte même notre race retrouvera ce qui fait les peuples forts: l'esprit de combativité, l'esprit d'organisation et l'énergie. Et si, à bout de forces et d'argent, nous sommes un jour vaincu, il nous restera un espoir, mieux, une conviction basée sur la puissance d'expansion et de multiplication de notre race. Cette conviction, c'est qu'un jour nous redeviendrons majorité dans le Canada.

Vous nous compterez alors, messieurs les anglicisateurs, voleurs de droits naturels et consacrés; vous nous compterez et vous verrez sur nos murs s'écrire le "Manés, Thecel, Pharès!"; vous tremblerez parce que, ayant voulu créer un précédent, vous craindrez que ce peuple — trop chevaleresque d'ailleurs pour vous imiter, — ne se prévale de son droit de vengeance et de châtiment et ne bannisse l'anglais. Mais vous n'aurez alors qu'une peine et qu'une honte, celle de voir que malgré toutes vos mesures perséeutrices, la langue française aura gardé au Manitoba, comme partout ailleurs, grâce à nos mères, grâce à nos épouses, toute sa force, toute sa richesse, que dis-je! elle sera plus forte et plus belle qu'aujourd'hui, plus forte et plus belle des persécutions subies.

SAINT-CLAUDE.

PAROLES DE SAGESSE

Mgr l'Archevêque de Montréal vient de prononcer devant une très auguste assemblée, où se trouvaient le Gouverneur Général du Canada, ainsi que Lord Shaughnessy, des paroles qui devraient donner à réfléchir à bon nombre de partisans de la liberté et du "fair play" britannique, pourvu que ces choses soient toutes de leur côté, et rien de l'autre.

Ne sont-ils pas de la "race supérieure"?

Voici l'extrait du discours de Mgr de Montréal:

"Mais, Messieurs, alors que toutes les bonnes volontés et les énergies canadiennes s'unissent contre un ennemi formidable, de l'autre côté des mers, n'est-il pas affligeant de voir le conflit qui existe, qui s'accentue, qui se prolonge chez nous, entre les fils d'un même pays? Où vont nous mener je vous le demande, ces luttes scolaires, ces dissentions lamentables de langue et de nationalité? Elles ont leur répercussion partout, elles paralysent les plus nobles efforts, elles entravent la marche du progrès, elles menacent de creuser un abîme entre les descendants et les représentants de deux grandes nations si bien faites pour s'entendre. La paix serait facile pourtant. J'en forme devant vous le voeu ardent et sincère. Puisse-t-elle nous être donnée bientôt. Elle serait signée demain si l'on voulait dans ce vaste Dominion reconnaître les droits et les légitimes aspirations de tous comme ils sont reconnus dans cette loyale et heureuse Province de Québec. On a dit que la question de la participation à la guerre et celle des écoles d'Ontario n'avaient aucun rapport. En soi, oui; dans les faits, non. Les deux choses se tiennent. Il suffit pour s'en convaincre de constater le malaise profond qui règne parmi nous et se généralise. Une solution s'impose.

"Qu'y a-t-il donc au fond? Deux cent mille hommes glorieux de leur titre de sujets britanniques, fidèles à leur roi et à leur patrie, se faisant un point d'honneur de parler l'anglais, demandent simplement à parler aussi la langue de leurs ancêtres, la belle et douce langue française, et à l'enseigner librement à leurs enfants C'est tout. La réponse appartient aux hommes de bonne volonté."

"La paix serait pourtant facile."

Oh! très facile; il suffirait d'avoir le bon sens de l'honneur qui consiste à garder intact un contrat signé et scellé par le Parlement de la Confédération Canadienne, le Parlement Impérial et Sa Majesté le roi d'Angleterre.

Mais pour les partisans de la nouvelle théorie que:

"La force prime le droit"

ces choses sont des vieilleries; des hommes de progrès, à la hauteur de la civilisation britannique, doivent les jeter par-dessus bord.

Que le gouvernement du Manitoba sache bien, disait l'autre jour l'un des grands quotidiens de Winnipeg, que tous les habitants de cette province, ceux de langue anglaise exceptés, n'ont aucun droit légal, par conséquent, le gouvernement n'a pas à se gêner. En cela, d'ailleurs, il sera soutenu par l'électorat de ce pays

C'est peut-être promettre plus de beurre que de pain, mais comme exemple de brutalité, nous est avis que c'est d'un réussi **parfait.**

Après Monsigneur de Montréal, nous demandons:

"Où vont nous mener ces luttes scolaires, ces dissensions lamentables de langue et de nationalité?"

La réponse nous semble claire et logique pour des hommes qui ont le coeur à la bonne place. Elles nous mèneront au rétablissement de l'esprit des Pères de la Confédération de 1867, ou bien la Confédération volera en éclats.

Nous ne désirons certes pas la dissolution de la Confédération car, advenant ce fait, il n'est pas bien sûr que notre Canada resterait en entier terre britannique et nous ne désirons pas l'annexion aux Etats-Unis. Mais on ne peut indéfiniment manquer à sa parole et demander à des hommes de coeur de rester fidèles à la leur.

Aux étroits qui croient facilement qu'eux seuls ont droit à la liberté et savent l'apprécier, nous demandons de vouloir bien méditer un peu les paroles prononcées devant le gouverneur-général du Canada et Lord Shaughnessy; cela vaudra mieux pour la paix de ce pays, et contribuera davantage à sa prospérité que de songer à alourdir les chaînes qui pèsent déjà d'un poids intolérable sur les libertés constitutionnelles des plus fidèles citoyens de ce pays.

"Une solution s'impose"

et elle s'impose dans le sens de la justice et d'un traitement égal pour ceux dont les ancêtres furent parties au contrat de 1867. Entre gens qui se respectent et croient avec raison, avoir droit au respect, il n'y a de paix possible que dans la justice. Justice pour tous et pour tout excepté pour le mal et les malfaiteurs.

Ne sont-ils pas de véritables malfaiteurs ceux qui sèment à pleine main les semences de discorde, et tiennent mordicus à ce que les enfants grandissent privés de la connaissance de Celui qui est venu sauver le monde, et de sa doctrine de vie.

LA LEGISLATION DIRECTE

La législation directe est ici à l'ordre du jour. Mais comment, au Canada, avec la Constitution qui nous régit, peut-on penser à décréter la législation directe par le peuple? Rien en effet ne paraît plus en opposition avec l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Et supposant que la législation directe serait constitutionnelle, elle n'en resterait pas moins contraire à la saine raison, et de ce chef, nulle et de nul effet. Ce que je voudrais démontrer aux lecteurs de la **Liberté.**

I.—Notre système de gouvernement étant essentiellement représentatif, le pouvoir législatif est aux mains des représentants et non du peuple électeur. Ce qui se prouve par l'Acte de l'Amérique Britanique du Nord, qui stipule tout ce qui est relatif à l'élection des membres du Parlement et des Assemblées Législatives Provinciales. Ce qui découle aussi des commentaires de la Constitution du Canada par Bourinot. La Constitution fixe en effet que les Chambres pourront légiférer sur telles et telles choses et non sur telles autres. Et on ne voit pas dans l'article 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, relatif à la législation, que la Chambre Provinciale, non plus que le Parlement Fédéral, puisse donner un pouvoir législatif au peuple, quand la Constitution ne lui donne qu'un pouvoir électif. Car enfin il faut bien avouer qu'il y a une différence essentielle entre le pouvoir électif et le pouvoir législatif. Or par la législation directe, on transporte le pouvoir législatif des mains des représentants à celles du peuple. On confère donc au peuple un pouvoir législatif quand la Constitution ne lui donne qu'un pouvoir électif. On change donc la Constitution dans un point essentiel.

Mais de quel droit, nos Chambres Provinciales et même notre Parlement Fédéral viennent-ils ainsi amender la Constitution du pays dans ses points essentiels? Ils n'en ont pas plus le droit que le grand Turc en a de légiférer chez nous. Notre Constitution étant un Acte Impérial, au Parlement Impérial, ou au Conseil Privé de Sa Majesté seulement, revient le droit d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Ceci est élémentaire en fait de Droit Constitutionnel.

On votera pourtant la législation directe au Manitoba comme on l'a votée dans l'Alberta, et en cela on violera la Constitution tout comme on l'a violée en matière scolaire. Pourquoi? Parce qu'on ignore le Droit Constitutionnel. Ce qui n'est pas étonnant puisque on en est rendu à ignorer le Droit Naturel. Et dire que ces ignorants se disent de la "race supérieure"!!!

II.—La législation directe est aussi contraire à la saine raison. De fait, il répugne à la saine raison que des hommes qui par leur condition, sont dans l'impossibilité de connaître une loi et tout au moins de la bien comprendre, puissent avoir l'autorité de l'imposer à la Société. Car enfin, un législateur est celui qui est préposé à la guide de la Société. Or pour guider une Société dans les voies de la saine morale et de la prospérité, avouez qu'il faut connaître non seulement les besoins de cette Société, mais en plus les moyens à employer pour atteindre le but. A cet effet il faut pouvoir juger, non seulement de l'opportunité d'une loi, mais encore de sa teneure et de sa portée. Or je vous demande à vous tous, amis lecteurs, est-ce que le peuple dans sa masse, peut arriver à connaître ainsi les lois qu'il est appelé à voter? Assurément non. Donc la législation directe fait voter des lois par des législateurs tout aussi irresponsables que le sont les pauvres malades des maisons de santé. Il est donc bien évident que la législation directe est en flagrante opposition avec la saine raison, et partant, qu'elle ne saurait jamais être une loi. Car comme toute loi pour être telle, doit être promulguée par des êtres raisonnables et dans l'usage de leur raison, il s'en suit que toutes les lois qui sont ainsi votées dans leur teneure par le peuple ne sont pas des lois, mais sont bel et bien nulles et de nul effet. Voilà encore un point que nos compatriotes de la "race supérieure" semblent ignorer. Et dire qu'ils ont des écoles si avancées!!!

On parle en plus chez nous, du suffrage des femmes. Le Premier du Manitoba ne vient évidemment pas de l'Angleterre, car il saurait qu'en Angleterre on ne veut pas de suffrage féminin. Si le Premier Norris était aussi mieux renseigné, il saurait que les Etats les plus policés de la Confédération Américaine, ont rejeté le suffrage féminin. Mais enfin le Premier Norris peut bien ignorer quelque chose, bien qu'il soit de la "race supérieure".

LOUIS-PHILIPPE.

DU CULOT

On nous pardonnera le titre, mais c'est le mot propre pour traduire le sans-gêne d'un certain journal de Winnipeg mettant d'augustes personnes en demeure d'approuver ou de désapprouver nos articles.

Il commence d'abord par en dénaturer la portée, il continue ensuite en séparant une phrase du contexte, et après avoir ainsi fabriqué la corde pour nous pendre, il se présente devant l'opinion soi-disant honnête.

Evidemment ce n'est pas pour lui que nous avons écrit et nous ne lui ferons pas l'honneur de prendre son prétendu zèle impérialiste au sérieux.

Ce qu'ils en ont du culot, ces gens!

Alors qu'ils agissent tous les jours comme de véritables boches alors qu'à leurs yeux le droit naturel ne compte pour rien et que les traités qui portent la signature du roi sont déchirés et jetés aux quatre vents comme de vils chiffons, ils voudraient amener leurs victimes à s'aplatir jusqu'à ne pas oser élever la voix pour dire aux boches qu'ils sont boches, en quelque pays qu'ils se trouvent et qu'il y a des boches autrement vils que ceux qui ont violé les frontières de la Belgique.

Si nous sommes prêts à souffrir en silence en attendant le jour où nous pourrons employer les seuls arguments qui comptent avec certaines gens, nous nous procurerons toujours de temps en temps la satisfaction d'arracher les masques qui couvrent certains nez.

Voilà notre explication; nous aimons à croire qu'elle sera acceptée comme répondant aux vues de notre inquisiteur.

L'AME FRANCAISE

Une belle classe, trois et quatre fois plus forte que ne l'escomptait M. le professeur Muller, assistait à l'ouverture de son cours sur l'Ame Française, mardi dernier. Malgré la tempête le conférencier retrouvait le même auditoire le jeudi. C'est un début dont il y a lieu de se féliciter. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut un auditoire encore plus nombreux. Nous le devons à la langue française et au brillant professeur qui a bien voulu s'imposer ce travail.

Parler des origines de l'Ame Française c'était du coup plonger en plein moyen-âge. La France tient son caractère du sol, des peuples qui occupèrent son territoire; elle le tient surtout de l'influence romaine. Par Rome le conférencier entend l'Eglise, prolongement et survivance, au point de vue administratif, — cela va de soi, — de l'Empire Romain. Elle sauve les débris de la civilisation latine et grecque. De son action sur le peuple de France nait le besoin de centralisation, le besoin d'unité et le besoin de contrôle, base du génie français.

En sa leçon d'ouverture de mardi, M. le professeur Muller n'avait qu'esquissé, pour ainsi dire, les lignes maîtresses du frontispice du monument à la gloire du Moyen-Age que sera ce cours. Jeudi soir il entrait de plein pied dans son sujet. Un art existe au moyen-âge: l'art des grandes cathédrales, des châteaux de France. C'est une des gloires de la civilisation et il serait bon qu'on ne l'oubliât point. C'est une grande illusion que de croire que nous allons toujours de progrès en progrès. Les cathédrales, les hôtels de ville et les abbayes, ces parfaites expressions de l'art gothique, doivent nous donner à réfléchir. Ne signifient-ils pas qu'il existait dans ce "dark age" des "âmes aussi grandes, aussi riches que de nos jours". Et avec une délicieuse ironie le conférencier éreinte ces bonshommes qui croient dur comme roche que seul leur siècle va de l'avant. Puis la féodalité. Sujet passionnant et que ne fait qu'effleurer le conférencier. Il y reviendra, nous dit-il, dans une autre leçon. Mais il y préludera par une étude, dont il pose en cette seconde leçon les premiers jalons, de l'action de l'Eglise qui fut une "conservation de choses anciennes et une propagation d'énergies nouvelles".

A L'ALLIANCE FRANCAISE

M. le juge Prud'homme a donné jeudi soir dernier, devant l'Alliance Française, une intéressante conference sur les "Origines du droit coutumier anglais". Durant près d'une heure il a su retenir l'attention de son auditoire en entretenant des Bretons, des Saxons et des Normands, les trois grandes sources de la nation anglaise d'aujourd'hui. Il a fait voir dans quelle mesure chacun de ces éléments contribua par ses coutumes et ses usages à la formation du droit coutumier anglaiss. Il termina par un bel éloge de la loi anglaise.

Cest que le paysage vivifie l'amour du sol. Ce Canada énorme, gigantesque, trop grand, qui s'appuie sur les glaces du pôle, n'en est pas moins notre pays; nous y sommes partout chez-nous, car partout nous y fûmes les premiers. Seule, l'insolence d'un parvenu, bardé d'ignorance, oserait nous appeler des étrangers, comme si nous ne le valions pas, ne fût-ce que par notre mépris silencieux de ses grossières injures.

Le Canada, le Canada français! sur les rives du Saint-Laurent résonne la chanson française alerte, gaie, émue: aux bords des grands lacs, les joyeux propos — trop joyeux parfois, presque gaulois — des nôtres, nous accueillent de leurs notes drôles ou salées; dans la prairie, de lointains échos répondent à nos appels. Partout où nous allons entendre parler français, quelle joie! Causer en français ne signifie-t-il pas gaieté, abandon, confiance et bonheur?

R. P. Hudon, s.j.

LE COIN DES DAMES

La tradition de l'héroïsme féminin n'est pas rompue. On parle beaucoup dans nos grands quotidiens, de la générosité spontanée et de la charité fervente de la femme américaine; on signale le dévouement parfait de la femme anglaise, mais je trouve qu'on ignore un peu la femme française. Que voulez-vous! Chacun le sien... On sait que toutes les femmes françaises sollicitent de servir leur pays, non point les armes à la main, mais comme infirmières et comme ménagères, soignant les blessés et préparant les vivres et les habits des soldats. Comme les hommes, les femmes françaises se mobilisent et elles restent courageusement à leur poste. Il fallait cette guerre pour révéler tant de vertus solides et tant de dévouements inlassables.

Il y a un nombre incalculable d'associations pour adoucir la vie pénible du soldat et pour lutter contre la misère, contre le froid, contre la faim. Au premier rang de ses organisations de bienfaisance, la Croix Rouge se signale tout particulièrement. Elle comprend: "l'Association des Dames Françaises" et "Au secours des blessés". Ce n'est pas une oeuvre créée avec la guerre actuelle, non, — elle fait partie de l'équipe militaire de France. Chaque membre de cette société est appelé à s'enrôler et est ensuite envoyé à son poste, tout comme un soldat.

Dans l'ancien temps, dans les annales françaises, nombreux sont les noms de femmes héroïques qui n'hésitèrent pas à braver les plus graves dangers pour suivre leurs époux à la guerre et qui moururent à la défense de leur patrie, mais la majorité des femmes restait à la maison, pleurant et ne faisant aucun effort pour remplir les positions restées vacantes par l'absence des hommes. Aujourd'hui les temps ont changé; les femmes françaises ne demandent pas à porter le fusil, mais elles sollicitent les fonctions auxiliaires qui ont détourné tant d'hommes du service actif. Vous les voyez partout, dans les champs, semant et ramassant la moisson, dans les usines, dans les bureaux, et il est bien rare de voir un homme occuper une place d'affaires dans les villes de France. Partout le même motif existe, la même inspiration se proclame... "La Patrie". Mais c'est surtout sur le champ de bataille, comme infirmière, que la femme française se distingue. Elle s'initie vite aux plus humbles besognes de son métier, sans répugnance, avec application et avec amour. Les médecins apprécient son infatigable dévouement, sa patience sans égale et sa réconfortante gaieté.

GERTRUDE.

QUESTIONS ENFANTINES

On met souvent des fautes sur le compte des enfants en les attribuant à de mauvaises dispositions de caractère ou d'éducation. En en recherchant la cause réelle mais latente, l'on s'apercevra que ces fautes proviennent souvent de l'état maladif de l'enfant. Quelquefois, un enfant à l'école est paresseux, porte une attention distraite aux leçons et aux explications du maître et traîne la queue comme il est dit en terme d'écoliers. Rien semble ne l'intéresser et il paraît parfaitement indifférent à ce qui l'entoure. La cause de cette paresse provient, dit-on, de la nourriture qui ne contient pas assez de matières nutritives.

On conseille dans ce cas une nourriture plus substantielle avec beaucoup d'exercice en plein air. On prétend que cette paresse provient quelquefois d'une maladie des yeux, des oreilles ou du nez. Alors un traitement médical suivi amènera un heureux changement et on constatera combien vite l'état de l'enfant s'améliore.

Un enfant qui d'habitude manque à la discipline de la classe par suite de son impossibilité de se tenir tranquille, par ses dispositions taquines et tapageuses, a certainement une maladie nerveuse qui est responsable de ces fautes-là. Une toux fréquente des grimaces, des ricanements hors de propos, des reniflements répétés, devraient être regardés sérieusement et un avis médical demandé.

Dans certains grands centres américains, et je crois même que la chose a été expérimentée dans les écoles publiques de Winnipeg un médecin attitré fait un exament du nez, des yeux, des oreilles, de la gorge et des dents des enfants. Tout sujet suspect est noté puis traité suivant chaque cas particulier. On a obtenu, paraît-il, de beaux succès par la suite de ces examens spécifiques. L'on voit de suite que le sujet vaut la peine d'être étudié. Nous ne saurions donc assez surveiller l'état de santé de nos enfants. Toute indisposition qu'entraîne une fatigue prolongée devrait être surveillée de près. On ne connaît pas le nombre incalculable d'enfants qui sont devenus faibles de santé, anémiques et cela par la négligence des parents.

Il est donc important pour nous, mères de famille, d'être toujours aux aguets sur la santé de nos chers petits. Sans doute, il ne faut pas s'alarmer outre mesure et rendre les enfants trop douillets par trop de soins, mais la prudence devint, il me semble une vertu, lorsqu'il faut veiller sur ces précieuses existences.

Gertrude.

Les poètes ont chanté sur tous les toits les douceurs du foyer, mais comment jouir de notre chez nous quand il y a un membre de la famille qui n'est jamais content et qui trouve à redire à tout ce que l'on fait. Nous sommes tous anxieux de plaire et de passer pour aimable. Ne gardons donc pas nos belles manières et notre bonne humeur pour les étrangers, mais soyons indulgentes pour les nôtres et ne trouvons pas à redire à leur moindre action.

La politesse suit le même dicton que la charité: "Charité bien ordonnée commence par soi-même". Oui, la politesse, la gentillesse devraient premièrement se pratiquer à la maison, dans notre chez-nous. Alors nous paraîtrons naturelles quand nous serons au milieu d'étrangers.

DE LA MODE

La page de janvier du calendrier n'est pas encore déchirée et on voit paraître le chapeau de paille. C'est ridicule, mais c'est bien le cas. Les grandes vitrines de nos beaux magasins étalent ces nouveaux chapeaux et en voyant ces délicieuses créations on oublie pour un moment les tristesses du dehors et on rêve aux beaux jours du printemps.

Le petit chapeau est à la mode du moment. Le turban apparaît surmonté d'un petit lit de roses. Comme garniture les noeuds aéroplanes en ruban ornent quelques chapeaux et leur donnent l'air de vouloir s'envoler dans les nuages avec leur propriétaire. Des chapeaux en toile cirée et en cuir verni sont des nouveautés pour 1916, mais comme ils ne sont ni jolis ni chics, il est très probable qu'ils ne seront pas populaires.

* * *

Une grande simplicité de ligne et de couleurs caractérisent les nouvelles robes. Ainsi la femme aux moyens limités peut s'habiller élégamment. A Paris un certain couturier de renom ayant remarqué que les femmes n'aimaient pas à dépenser beaucoup d'argent pour leurs habits, vu la guerre interminable, a eu l'heureuse idée de confectionner des robes à tissus peu dispendieux et d'une grande simplité de lignes. Cet artiste a vu son établissement plus achalandé que jamais et ces robes sorties de cet établissement de la rue de la Paix ont fait leur apparition à New-York et ont été aussitôt adoptées à cause de leur élégance et de leur simplicité.

* * *

La soutache est certainement la garniture préférée pour les costumes et les robes de printemps. Elle se vend dans toutes les largeurs et sert aussi de motif à tracer.

RECETTES

Pommes au beurre

Dans un moule graissé mettez une couche de pommes tranchées. Saupoudrez de sucre et de cannelle et recouvrez avec des miettes de pain rassis. Procédez ainsi jusqu'à ce que le moule soit rempli. Semez çà et là de petits morceaux de beurre, puis ajoutez quelques cuillerées d'eau chaude. Faites cuire dans un four modéré jusqu'à ce que les pommes soient tendres. Servez chaud avec de la sauce à la vanille ou de la crème.

* * *

Pouding aux pommes

Ingrédients: ½ tasse de beurre; 1 tasse de sucre; 2 oeufs; 1 cuillerée à thé de vanille; ¾ tasse de lait; 2 tasses de farine; 2 cuillerées à thé de poudre; 5 grosses pommes.

Préparation: Sassez la poudre à pâtisserie dans la farine. Faites fondre le beurre et le sucre. Battez les oeufs, jetez-y le lait et la vanille et ajoutez le beurre et le sucre, ainsi que la farine, en ayant soin de n'avoir la pâte trop ferme. Pelez et hachez les pommes bien menu avant de les mêler à la pâte. Graissez un moule et faites cuire à four vif. Servez avec une sauce douce.

* * *

Fouetté aux dattes

Battez en neige les blancs de six oeufs. Quand ils seront à moitié fouettés, ajoutez-y une demi cuillerée à thé de crème de tartre et fouettez les blancs jusqu'à ce qu'ils soient fermes. Ajoutez une tasse de sucre granulé, une tasse de dattes, (sans noyaux), hachée bien menu, et une tasse de noix de Grenoble pilées. Faites cuire dans un four modéré. Servez avec de la crème fouettée.

* * *

Pouding au riz

Ingrédients: 6 cuillerées à table de riz; 1 pinte de lait; gros comme un oeuf de beurre; 1 tasse de sucre; ½ cuillerée à thé d'essence; 1 pincée de sel.

Préparation: Mettez dans le four et laissez cuire deux heures. Ne brassez pas le riz. Démoulez-le et étendez dessus le glaçage suivant:

2 oeufs; 1 tasse de sucre; 1 tasse de raisins hachés.

Mettez au four jusqu'à ce qu'il prenne une belle couleur.

C. D.

DAMES DE SAINTE-ANNE

Le Conseil des Dames de Sainte-Anne réunissait, lundi, le 24 de ce mois, le Choeur des Dames de Sainte-Anne, pour une partie de cartes, dans les salles de l'Union Canadienne. Cette heureuse idée a eu un succès complet.

L'on dit que les messieurs canadiens-français savent s'amuser quand ils sont seuls; nos dames canadiennes-françaises peuvent aussi, sans s'ennuyer, passer quelques heures à battre les cartes, chanter, jouer du piano et cela avec un entrain où la dignité féminine ne perd rien.

Le Conseil des Dames de Sainte-Anne sut faire les choses royalement. Les deux superbes prix pour jeu de whist furent gagnés, le premier par Mme D'Eschambault, et l'autre, "la consolation", par Mme Vermander.

Le réveillon fut goûté par toutes. Ce témoignage d'estime et de reconnaissance rendu au Choeur des Dames de Sainte-Anne a été très apprécié.

Saint-Boniface,

le 26 janvier 1916.

NOTRE VIE FEMININE

Ces quelques réflexions m'ont été suggérés par le compte-rendu d'une assemblée de la "Women Grain Growers' Association" de X..., que publiait récemment un petit journal anglais qui est lui-même l'organe de l'un des plus forts groupements canadiens-français de la Saskatchewan, mais que nonobstant les protestations de mon ombrageuse fierté, mes yeux "par où regarde mon coeur", s'obstinent à parcourir chaque semaine.

Il appert donc qu'à l'une de leurs dernières réunions ces dames des W. G. G., s'entretenant gravement des "Droits de la femme", reconnurent, — ô illumination soudaine! — la légitimité du vote féminin, et du même coup en découvrirent l'urgence, pour l'avancement du pays, le redressement de séculaires griefs et l'intégrale réalisation de leur destinée.

Cela se fut-il passé à New-York, à Londres, ou même... à Winnipeg, il n'y aurait qu'à sourire et à plaindre une fois de plus les pauvres femmes grisées d'indépendance et d'orgueil qui bravent le ridicule et gaspillent leur temps en revendications aussi vaines que criardes; mais non, cela s'est passé **chez nous.** Chacune des membres de la W. G. G. de X... porte un nom à la saveur bien française, et sans m'illusionner aucunement quant à la portée sociale de la petite assemblée du "Royal Hotel", elle ne m'en semble pas moins révélatrice d'une inquiétante mentalité et comme le premier signal d'un danger.

Il serait puéril de m'attarder à la réfutation des arguments chers aux partisans du vote féminin quand résonne encore à nos oreilles le grand éclat de rire qui a accueilli la récente déconvenue des suffragettes américaines. D'éminents penseurs n'ont-ils pas du reste amplement démontré la futilité de ces prétentions, comment, par l'appât d'un progrès illusoire, elles préparent aux émancipées d'aujourd'hui les chaînes de demain?

Que la femme moderne, consciente de ses devoirs sociaux éprise d'un noble idéal d'apostolat ou de bienfaisance, par des moyens conformes à sa nature et à sa vocation particulière tende extérioriser son action; qu'elle aspire même en vertu d'une culture plus raisonnée de son intelligence à cette "royauté intellectuelle que l'homme se réservait" nul ne lui en contestera le droit. Au contraire, M. Etienne Lamy dans son beau livre "La Femme de Demain", ne met-il pas supérieurement en lumière la majesté et la raison profonde de cette orientation nouvelle de notre activité? "Or, écrit l'éminent académicien, très loin et très au-dessus des cris, des ridicules, et des extravagances par lesquels les échauffées du féminisme hurlent leurs droits et compromettent leur cause, la voix grave, calme et désintéressée des penseurs s'élève; elle retentit en Allemagne comme en Angleterre, les brises d'Amérique l'apportent à la France, et la France la répète au monde: et partout semblable comme la conscience des diverses races, elle annonce que pour la femme des temps nouveaux se préparent. Dans sa liberté grandie et son influence étendue, ces voix célèbrent la réparation d'une longue injustice, l'exercice d'une force nécessaire au monde et l'aurore d'une civilisation où la femme introduira peut-être ce qui manque davantage aux hommes et ce dont les femmes sont le plus riches: la douceur, la miséricorde, la pitié, la bonté, les vertus de l'amour."

Mais est-ce là la dignité morale et les hautes préoccupations dont ont fait preuve les promoteurs et les apôtres du **Votes for Women.**

Autre pourtant et toute toute spéciale me semble la raison de l'ultime résistance que nous, Canadiennes-françaises, devons opposer à ces innovations hardies, même au risque — en acceptant fièrement plutôt — que l'on nous traite de rétrogrades et d'arriérées.

L'heure présente est pleine de dangers; la haine et le fanatisme de tous côtés nous assaillent, et dans la tourmente où se débattent des milliers de nos frères les yeux et les coeurs obstinément se tournent vers nous: serons-nous dignes des vaillantes qui aux jours sombres de 1760 "se penchèrent sur les tout-petits en jurant que là où les hommes avaient échoué les femmes réussiraient" — et qui réussirent; ou fascinées par le clinquant de fausses doctrines tenterons-nous hors de la sécurité de la vieille voie de dangereuses aventures? "Donnons-nous donc plutôt la main, répéterai-je avec M. Arthur Saint-Pierre (Questions et oeuvres sociales de chez nous) unissons nos efforts pour que notre nation, répondant fidèlement à l'attente de la Providence divine, continue à grandir en donnant au monde tourmenté par l'irréligion et l'anarchie le spectacle instructif et convertisseur d'une population vivant paisible et heureuse au sein **d'un ordre social tout imprégné de catholicisme.**"

A cette oeuvre précieuse concourront éminemment les associations professionnelles féminines si, merveilleux outils de défense nationale non moins que de progrès économique, elles savent être et rester essentiellement canadiennes-françaises, se dégager de la vulgarité des seuls soucis matériels, et écarter avec la même ferveur patriotique toute influence contraire aux aspirations et au génie particulier de notre race.

Quelques lectrices craindront-elles que cette réserve n'implique le farouche devoir de nous retrancher dans notre isolement comme dans une tour fermée, et, sous prétexte de ne pas fausser notre idéal national, d'ignorer à la fois les associations étrangères coexistantes, et de fermer l'oreille à tout projet d'amélioration économique ou sociale? Assurément non, répond à une objection semblable le R. P. Rutten, dans "L'expérience belge", s'il n'est pas interdit à ces groupes homogènes et distincts de s'entendre, de collaborer, de conclure des alliances pour des buts déterminés et de marcher ensemble temporairement pour conquérir un avantage ou mettre fin à un abus." Or qui niera que cette entente possible entre syndicats chrétiens et syndicats socialistes ne le soit bien davantage entre simples associations féminines de nationalités diverses; et pourquoi les Canadiennes-françaises de l'Ouest, plutôt de s'inféoder à la "Women Grain Growers' Association", par exemple, ne se grouperaient-elles pas entre elles pour former dans chaque paroisse un cercle de fermiers? Ces cercles, unis à leur tour en une fédération puissante outre les avantages pécuniaires dont ils ne manqueraient pas de faire bénéficier les milieux ruraux, attesteraient une fois de plus notre indépendance, notre esprit d'initiative et les ressources de notre peuple. Par leurs programmes d'études pratiques et variés ils contribueraient au développement intellectuel et moral de leurs membres non moins qu'au relèvement du foyer agricole et à la formation d'une élite rurale: et qui sait même, dépassant de très loin leur but s'ils n'apporteraient point à nos luttes futures des forces toutes neuves de résistance intelligente et organisée?

N'oublions pas ce grand principe de toute action sociale: **le salut par l'effort commun.** Associons-nous, et nous pourrons, avec la grâce de Dieu, "tout oser et tout accomplir".

Musette...

DU FRONT

M. l'abbé Jolys, curé de Saint Pierre, nous communique l'intéressante lettre qui suit. Nul doute que nos lecteurs goûteront ce "vu et reçu" de la guerre actuelle.

2 janvier 1916.

Mon cher cousin,

1916!... et nous sommes toujours en guerre, et, en apparence du moins, pas beaucoup plus avancés que l'an dernier à pareille époque. Ces satanés boches ont la vie dure vraiment, et pourtant nous avons toujours espoir de les réduire et de les avoir. Mais c'est long! Il me semble que si les neutres n'avaient pas été si compatissants, si nous les avions surveillé davantage et si dès le début le blocus anglais avait été plus effectif, depuis longtemps ils eussent été obligés de baisser pavillon faute de ressources. L'Allemagne n'avait tout de même pas des moyens si considérables. Mais nous avons été joués une fois de plus, trop naïfs que nous sommes! J'espère que le comité des Alliés, rendant plus intime leur collaboration, va nous rendre service et hâter la victoire.

L'hiver pluvieux que nous subissons entrave toute opération de quelque envergure: tout se réduit à l'échange de quelques coups de fusils et de canons. La pluie est notre grand ennemi depuis près de deux mois. Tous nos travaux de défense s'écroulent et cela augmente considérablement la somme de travail que nous devons fournir. Nous vivons dans une bouillabaise dont vous ne pouvez vous faire une idée. Quiconque est obligé de s'aventurer dans les boyaux, de vivre dans la tranchée, doit se résigner à avoir de l'eau et de la vase jusqu'à mi-cuisses. Nous n'avons plus l'aspect d'hommes mais nous sommes des blocs de boue ambulants. Comment des hommes ont-ils assez d'endurance pour tenir malgré tout dans un pareil état? C'est pour moi un problème. Ce serait exagéré de dire que chez nous surtout les vieux, les camarades ne se plaignent pas. Ils geignent tant à cause de la vie dure qui est la nôtre que pour leurs intérêts particuliers qui sont un peu sacrifiés par suite de leur longue absence; mais je les connais assez pour dire qu'ils **marcheront** quand même et tiendront aussi longtemps qu'il le faudra. Pour moi, je suis toujours **costaud** et me sens de taille à aller jusqu'au bout: jamais je ne me suis mieux porté. A part les visites à la tranchée pour voir les bonshommes, causer avec eux et relever leur moral, pour aussi relever les blessés, je vis au poste de secours. Il est établi dans une cave solide qui défie les plus gros obus boches. C'est bien un peu humide, toujours sombre comme la cave; mais je me suis arrangé un petit coin, une petite vie souterraine qui n'est pas dépourvu de charmes. J'écris, je lis beaucoup et je refais mes études en revoyant mes classiques. Je ne m'ennuie pas le moins du monde, bien que nous ne puissions pas mettre le nez dehors, sauf pour les besoins du service: des balles sifflent continuellement et de temps à autre nous recevons des rafales d'obus.

Je dis la messe tous les jours et le dimanche j'organise des services publics soit dans la tranchée soit dans des granges, partout où c'est possible et relativement sûr. Jamais ministère ne m'a plu davantage.

Nous sommes au point de vue matériel parfaitement ravitaillés; hier surtout on nous a gâtés: jambon, confitures, pommes, oranges, champagne, cigares... toutes choses que les Boches ne peuvent plus s'offrir sans doute. Nous avons pris soin de le leur dire: nous ne sommes qu'à 40 mètres d'eux et les relations sont faciles sinon... amicales.

Georges ne m'a pas écrit ces jours-ci. Il fait en ce moment un stage à l'aviation comme officier observateur. Je crois que tous les officiers d'artillerie y passent à tour de rôle. Il est enchanté de sa nouvelle situation.

Je me recommande à vos prières; au revoir, à bientôt le plaisir de vous lire.

Emmanuel LePahun,

prêtre-brancardier.



Pour Lire au Foyer le Dimanche



LA PATRIE

—"Oncle Jean, que pensez-vous de la patrie? On parle beaucoup de patrie et de patriotisme; les orateurs ont souvent ces mots dans la bouche, les écrivains au bout de leurs plumes. Qu'est-ce que la patrie, oncle Jean?"

L'oncle Jean, assis sur le pas de sa porte, fumait tranquillement sa pipe. Devant lui s'étendait, tout en longueur, son domaine, des blés, des orges, des avoines, puis du foin, et plus loin encore un friche, et au-delà une sucrerie, qui fermait l'horizon. Le soleil était tombé, et le vieillard regardait son bien entrer dans l'ombre.

—"Oncle Jean, qu'est-ce que la patrie?"

Silencieux, il tira de sa pipe, quelques **touches** encore; puis, sans détourner le regard qui allait là-bas vers la forêt et, d'un geste montrant les champs, les prés, le bois:

—"La patrie, c'est ça."

J'attendis que l'oncle expliquât ce geste et ce mot trop vagues. Un silence, et, lentement, avec des pauses, il continua:

—"La patrie, mon **fieu**, ça date du temps des Français. Le premier de notre nom qui vint ici par la mer fut d'abord soldat; dans l'armoire de la **grand'chambre**, il y a des papiers où c'est marqué, qu'il fut soldat. Mais il faut croire que, dans les **vieux pays** — il venait du Perche; c'est **comme qui dirait** un **about de la** Normandie — il faut croire que, là-bas, ses **gens** étaient **cultiveux,** et qu'il avait ça dans le sang, parce qu'aussitôt qu'il put il prit une hache et s'attaqua à la forêt comme un vrai **terre-neuvien.** Or, c'est ici, où nous sommes, qu'il abattit son premier arbre: la terre à l'ancêtre Nicolas, c'est la mienne! La glaise qui **botte** à mes talons s'est attachée aussi à ses sabots. Après lui, son fils aîné, Julien, et son petit-fils, Jean-Baptiste, son arrière-petit-fils, François, et le fils de François, Benjamin, mon père, tous, l'un après l'autre, ont vécu de la terre qui m'a fait vivre; c'est ici que, tous, ils sont nés, qu'ils ont travaillé, qu'ils sont morts. Souvent, cette idée me vient, et je me dis: "Jean, c'est pour toi qu'ils ont peiné, pour toi et pour ceux de ta race qui viendront après toi." Vois-tu, mon **fieu,** au bout de la grange, ce quartier de roc? Autrefois, ce caillou-là devait être plus au sud, juste où se trouve le chemin qui monte aux champs; eh! bien, ils l'ont roulé là où tu le vois que j'ai de l'acre à passer au nord du ruisseau. Ca dû être un rude coup de collier. J'y ai souvent pensé, et je crois que c'est Julien, le deuxième du nom, qui a fait cela: on conte qu'il était fort comme un boeuf, et il pouvait se faire aider, ses douze premiers enfants étant tous des garçons. Et la maison, ils l'ont **logée** sur la butte, où elle est encore — c'est le même **solage** — pour que de la porte je puisse voir jusqu'à la **sucrerie.** Ils ont pensé à tout: pour que dans les grandes chaleurs, mes bêtes aient un peu d'ombre, ils ont laissé là cet orme... Je reconnais partout leur ouvrage. Chacun d'eux a fait ici sa marque, et l'effort de ses bras rend aujourd'hui ma tâche moins dure. Sous ma bêche le sol se retourne mieux parce que l'un après l'autre ils l'ont remué; dans le pain que je mange, et qui vient de mon blé, il y a la sueur de leurs fronts; dans chaque motte que ma charrue renverse, ils ont laissé quelque chose d'eux-mêmes. La patrie, c'est ça... Et je voudrais bien voir l'**Américain** qui viendrait prendre ma terre!"

Il faut savoir que pour l'oncle Jean, l'ennemi, quel qu'il fût, c'était l'**Américain.**

—"Je vous entends, oncle Jean. C'est ici votre bien, un bien de famille, et que vous aimez. Mais les livres disent que la patrie est bien plus grande que votre terre, qu'elle embrasse toute une contrée...

L'oncle hocha la tête.

—"En général, faut se méfier des livres, dit-il; il y a des mots qu'on en comprend pas, et qui brouillent les idées. Les livres n'ont rien à faire ici. Ecoute. Au sorouêt, il y a un François le Terrien, et puis Pierre à Denis, puis d'autres voisins, et encore d'autres voisins; au **nordét,** il y a le grand Guillaume, puis les deux garçons au père Ambroise, puis d'autres voisins, et d'autres voisins, jusqu'au bout de la paroisse. Disons — je ne sais pas apertement si c'est comme ça partout, mais ça **doit** — disons que chaque habitant est, comme moi, sur le **bien** de ses **gens;** ça fait toute une paroisse attachée à la terre, **pas vrai?** Puis, au milieu, il y a l'église; à côté, le cimetière; tout près, le presbytère, avec le curé dedans. Et après notre paroisse, il y a une autre paroisse, puis une autre, puis une autre, toutes pareilles, et chacune avec son clocher, son curé, ses morts, son vieu sol travaillé par les pères, et qu'on aime plus que soi-même... C'est ça la patrie!"

L'oncle Jean s'était levé, et cette fois je vis bien que son geste déployé dans la nuit venue, embrassait tout le pays hérité des ancêtres, avec les souvenirs, les traditions, les croyances...

La voix de la tante Mélanie appela:

—"Jean, venez-vous faire la prière du soir?"

Nous entrâmes.

Le Christ au rameau bénit pendait au mur. Au-dessous un grand fusil était accroché, avec une poire à poudre et une corne à balles.

Comme l'oncle allait se mettre à genoux aux côtés de la tante Mélanie, son regard levé rencontra son fusil, et je l'entendis qui murmurait encore:

—"Oui! Je voudrais voir l'**Américain** qui viendrait prendre ma terre! — Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-le..."

Adjutor Rivard.

ELLE

Importance de ce choix

Du choix d'une épouse dépend le bonheur de toute la vie et peut-être le salut du mari et des enfants. Et cependant, que de légèreté dans ce choix, que d'imprudence, que d'irréflexions!

Le choix d'une épouse, disons-le franchement, est moins difficile que le choix d'un époux. Le bon sens, l'amour de l'intérieur, et surtout la vertu se recontrent plus souvent chez la jeune fille élevée chrétiennement que chez la plupart des jeunes gens.

Allez, donc jeune homme, allez chercher celle que vous désirez pour épouse non pas dans les fêtes publiques mais dans les familles plus modestes que brillantes, plus vertueuses que fortunées. Nous allons idiquer les **qualités que** devrait avoir une jeune fille pour rendre heureux celui avec qui elle doit passer sa vie et les **défauts** qui seraient de nature à troubler toute une vie. Jeunes filles, regardez-vous dans ce miroir.

Qualités

Un bon coeur, c'est un coeur aimant, dévoué, un coeur qui, dans sa famille, sait s'oublier pour soigner son père ou sa mère malades, pour remplacer sa mère auprès de ses frères plus jeunes, qui sait se priver d'une fête pour faire plaisir aux autres. Oh! la bonne recommandation pour un mariage heureux que cette parole: Elle a soin de ses parents.

Un bon coeur, c'est un coeur compatissant qui accompagne sa mère auprès des pauvres un coeur généreux qui aime à travailler, à se priver, sans le dire, pour soulager la misère; un coeur bienveillant qui sait pardonner.

Un bon coeur, c'est un coeur pur qui n'est ni gâté, ni exalté par des lectures romanesques, qui voit la vie telle qu'elle est, sait jouir des joies que Dieu répand autour d'elle, mais se prive de celles qui la dissiperaient et lui rendraient moins doux et moins bon son intérieur qu'elle aime avant tout.

Piété. C'est la connaissance pratique de tous les devoirs d'état. C'est la prière du matin et du soir qui appelle Dieu implore son secours et le remercie. C'est la fréquentation des sacrements qui soutiennent, encouragent; c'est l'exemple donné à tous, de toutes les vertus qu'exige la vocation d'épouse et de mère chrétienne; c'est le zèle prudent, sage affectueux pour attirer au bien et à Dieu ceux qu'on aime.

La piété a pour base le renoncement à sa propre volonté, le support des défauts des autres, le soin de se prêter à tout ce qui est utile et agréable avec la pensée de conduire les âmes à Dieu.

Esprit élevé. L'esprit élevé n'est pas l'esprit qui possède beaucoup de connaissances et qui surtout fait parade de ce qu'il sait.

Ce qu'il faut, c'est une femme qui d'abord, sache rester chez elle; une femme qui, instruite convenablement, puisse instruire ses enfants ou au moins présider utilement à leurs études et parler d'autres choses que de toilette et de plaisir; une femme qui sache écouter un mari sérieux, tenir avec lui de douces et graves conversations, s'intéresser à sa carrière, à ses travaux, l'encourager au besoin, modestement et fortement; une femme qui soit non pas une servante, mais une aide et un soutien.

Amour de l'ordre. L'ordre est le ciment de la maison: par lui, tout tient, tout se maintient, tout se conserve. L'ordre suppose l'activité pour ne pas retarder de mettre chaque objet à sa place, le goût pour deviner la place de chaque chose.

Fénelon dans son **Télémaque** trace ainsi le portrait de la fiancée idéale.

"Ce qui me touche en elle, c'est sa modestie, son travail assidu, son industrie pour les ouvrages de laine, son application à conduire toute la maison de son père depuis que sa mère est morte; son mépris des parures, l'oubli et l'ignorance même de sa beauté. Elle est douce, simple et sage; ses mains ne méprisent point le travail; elle prévoit de loin; elle pourvoit à tout; elle sait se taire et agir de suite sans empressement; elle est à toute heure occupée, et ne s'embarrasse jamais parce qu'elle fait chaque chose à propos; le bon ordre de la maison de son père est sa gloire, elle en est plus ornée que de sa beauté. On ne trouve en elle ni passion, ni entêtement, ni humeur comme dans les autres femmes; elle donne des ordres précis; elle n'ordonne que ce qu'on peut exécuter; elle reprend avec bonté, en reprenant, elle encourage. Le coeur de son père se repose sur elle, comme un voyageur abattu par les ardeurs du soleil se repose à l'ombre sur l'herbe tendre."

Défauts

Un mot seulement sur chacun d'eux, qui ôtent à la jeune fille sa simplicité, sa force pour le bien.

L'esprit romanesque. C'est le désordre dans les pensées, l'effervescence dans les désirs, l'amollissement dans la lutte et dans le devoir de tous les jours; c'est la vie dans un monde chimérique; c'est le dégoût de la vie de famille trop monotone et trop peu en vue; c'est la nullité en toute chose.

Coquetteries. C'est le désir de plaire. C'est dans le vêtement, la tenue, la parole, la manière de marcher, la pensée d'attirer les regards. C'est le besoin impérieux d'être flattée, admirée, préférée à tous; c'est le sacrifice des devoirs les plus sacrés.

Légèreté. C'est l'irréflexion dans la parole, dans les démarches, dans la recherche des amitiés! C'est une suite d'actes imprudents qui ont de déplorables conséquences. C'est le mépris des avis, des conseils, des reproches d'une mère inquiète, d'un père qu'on trouve trop sévère, d'amis sérieux qu'on traite d'arriérés. C'est la tendance à échapper à toute surveillance, c'est l'inapplication aux devoirs de tous les jours.

Le mauvais caractère. — Ni la beauté, ni l'esprit ne peuvent assurer le bonheur d'un mariage; même des moeurs irréprochables et une certaine dévotion ne sont pas une garantie suffisante si le caractère de la femme n'est pas ce qu'on appelle un bon caractère.

Il y a des femmes naturellement impatientes et querelleuses; jamais on ne saurait les contenter: tout va mal, tout est à refaire, tout est répréhensible dans les actes et la conduite d'un mari. Elles ont toujours un reproche sur les lèvres; dans le salon, à table, c'est une humeur chagrine, ce sont des paroles qui provoquent l'impatience.

Il y a des femmes soupçonneuses jalouses jusqu'à l'excès, toujours dans un état de méfiance, ouvrant leur âme à tout soupçon le moins fondé, le plus injuste.

Il y a des femmes ne s'occupant que de leur santé, et s'imaginant toujours malades. De là des plaintes continuelles, des exigences, des accusations contre un mari qu'on taxe d'indifférent, de parcimonieux. De là la négligence complète des devoirs les plus essentiels.

Il y a des femmes prodigues et sans ordre: prodigues dans l'ameublement de la maison; il y a des femmes avares qui querellent perpétuellement leur mari sur les dépenses qu'il fait et sur le moindre plaisir qu'il se procure.

Il y a des femmes dévotes, d'une dévotion d'humeur sans vertu, sans renoncement: obéissant à leurs caprices qu'elles appellent actes de piété, négligeant leur intérieur et ne sachant pas se priver d'une prédication, d'une réunion nullement obligatoire, pour faire plaisir à leur mari ou même surveiller leur maison.

Résumé

Nous lisons dans un vieux carnet les lignes suivantes:

1o Quand une jeune fille vous plaît, avant de la demander en mariage, faites votre possible pour la rencontrer à la cuisine.

Bonne augure déjà de la rencontrer là: et si elle ne s'excuse pas, si elle n'est pas honteuse d'être ainsi surprise à des travaux vulgaires, soyez assuré qu'elle possède un jugement sain et un raisonnement droit.

2o Arrangez-vous pour assister à une partie de plaisir qu'elle fera un jour de mauvais temps.

Si elle s'enveloppe soigneusement d'un manteau fort, souple, sans ces modes qui attirent les regards, et si elle se coiffe d'un chapeau de la saison passée — cette fille n'en sera pas moins gracieuse pour cela — elle ne vous ruinera pas en robes, en chapeaux.

3o Si vous la voyez arranger sans affectation, mais avec un gracieux sourire, des fleurs dans un vase, redresser le faux pli d'un rideau, disposer les sièges et les meubles avec bon goût, cette femme aime son intérieur; elle sera la gardienne du foyer. Celle-là, jeune homme épousez-la... si vous la rencontrez.

En un mot que la fille que vous choisissez ait: la vertu dans le coeur, la modestie sur le visage, la douceur sur les lèvres, le travail dans les mains, et qu'elle ne soit pas une coureuse de danses, de bals ou de théâtres.

DEUX JUMEAUX

Ce sera l'une des plus tragiques histoires de cette guerre, et la plus simple... Ils étaient, à Tahure, deux frères jumeaux, deux petits soldats de vingt ans, du même régiment; et tout de suite, l'action finie, ils se cherchèrent.. Ils eurent l'immense joie de se retrouver, vainqueurs et joyeux de vivre.

Et ils venaient de se jeter aux bras l'un de l'autre quand un obus perdu vint s'abattre et éclater à côté d'eux. Et l'obus tua raide les deux frères.

Leurs corps ont été couchés côte à côte près de l'endroit où ils sont tombés, et dans une petite église du Calvados, à La Rivière-Saint-Sauveur, un service a été célébré à la mémoire des frères Lemaître — c'est le nom des deux jumeaux morts ensemble pour la patrie.

"AS-TU RELU TAINE?"

Un poilu facétieux conseille en ces termes à ses compagnons d'armes de relire "l'ami Taine". Et pourquoi? Parce que le vainqueur sera certainement celui qui aura le plus de Taine à citer!

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

LA FRANCE ET L'APOSTOLAT

Les **Missions catholiques,** selon une heureuse et déjà ancienne tradition, ont publié, dans leur dernier fascicule de 1915, la liste des missionnaires morts, au cours de la précédente année, dans les travaux de l'apostolat.

Comme toujours aussi, cette publication affirme le rang d'honneur que tient, de très loin, notre chère France dans l'oeuvre d'évangélisation.

La liste, en effet, comporte 188 noms, dont 9 d'évêques et 179 de prêtres.

Des neuf évêques ,quatre étaient Français: NN. SS. Malleret, évêque de la Martinique; Corbet, vicaire apostolique de Madagascar; Dérouet, vicaire apostolique de Lorango, tous trois de la Congrégation du Saint-Esprit, et Pallet, ancien vicaire apostolique du Benin, Supérieur général des Missions africaines de Lyon.

Des 179 prêtres, 87 étaient Français.

On peut donc dire qu'à elle seule la France fournit la moitié de ce glorieux nécrologe, même sans y comprendre les quatre missionnaires du diocèse de Strasbourg et le missionnaire du diocèse de Metz dont il porte aussi les noms.

Des 5 évêques étrangers, 2 sont Espagnols, 1 Italien, 1 Irlandais et 1 Allemand.

Quant aux 92 prêtres étrangers, leur nationalité était la suivante: Italiens, 17; Espagnols, 15; Belges, 14; Allemands, 14; Irlandais, 5; Canadiens, 4; Hollandais, 3; Portugais, 3; Autrichiens, 2; Mauricien, 1; Luxembourgeois, 1; Américain des Etats-Unis, 1; Colombien, 1; Argentin, 1; Chinois, 1; de nationalité non indiquée, 4.

Pour 29 des Français, le diocèse d'origine n'est pas spécifié. Les 58 autres se répartissent ainsi: Nantes, 5; Luçon, 5; Rodez, 3; Lyon, 3; Nancy, 3; Besançon, 3; Cambrai, 2; Lille, 2; Belley, 2; Saint-Dié, 2; Bayeux, 2; Angers, 2; Vannes, 2; Bayonne, 2 (dont le P. Monbeig, des Missions étrangères, massacré au Thibet par les brigands); Rennes, 2; Quimper, 1; Saint-Brieuc, 1; Le Puy, 1; Chambéry, 1; Avignon, 1; Gap, 1; Annecy, 1; Nîmes, 1; Mende, 1; Albi, 1; Cahors, 1; Poitiers, 1; Versailles, 1; Meaux, 1; Le Mans, 1; Langres, 1; Autun, 1; Verdun, 1.

Leurs familles religieuses étaient les suivantes: Missions étrangères de Paris, 34; Congrégation du Saint-Esprit, 16; Compagnie de Jésus, 13; Oblats de Marie, 8; Lazaristes, 5; Pères Blancs, 4; Maristes, 2; Salésiens de Turin, 2; Salésiens d'Annecy, 1; Sacré-Coeur d'Issoudun, 1; Oblats de Troyes, 1.

Le missionnaire lorrain et un des missionnaires alsaciens appartenaient aux Missions étrangères de Paris; les trois autres Alsaciens appartenaient aux Oblats de Marie, au Sacré-Coeur d'Issoudun et aux Salésiens de Turin.

Ne semble-t-il pas, à l'heure où, de tous les coins du monde, les membres de ces diverses sociétés sont accourus pour participer à la défense de la patrie, et versent pour elle leur sang sur les champs de bataille, que le tableau qui précède ait un caractère particulièrement consolant? L'oeuvre d'apostolat que la France a poursuivie dans le passé et qu'elle reprendra demain reste parmi les meilleures raisons d'espérer en son prochain relèvement.

CATHOLIQUES AUX HONNEURS EN SUISSE

M. Python, un vétéran de la cause catholique dans le canton catholique de Fribourg, a été élu, le 6 décembre dernier, par 35 suffrages sur 38, président du Sénat helvétique, le Conseil des Etats.

M. Python est surtout célèbre par sa fondation de l'Université catholique de Fribourk. Cette institution a rendu de grands services aux catholiques suisses.

Au moment où M. Python montait au siège présidentiel du Conseil des Etats, la Chambre des députés se choisissait un catholique comme vice-président, M. Bueler, du canton de Schwyz.

Le président actuel de la Confédération, M. Motta, est également catholique.

A L'HONNEUR DES CATHOLIQUES

Le **New York Sun** publiait récemment un intéressant rapport concernant la natalité chez les différentes nationalités qui composent la ville de New-York. Par mille les Allemands ont une proportion de naissances de 11.61; les Français, de 13.45; les Anglais, de 17.09; les Irlandais, de 26.95; les Italiens, de 38.12; les Russes et les Polonais, de 47.62; les Austro-Hongrois, de 45.93. La moyenne chez les catholiques est de 49.50, tandis qu'elle n'est que de 14.05 chez les Protestants.

ET L'ALLEMAGNE?

On annonce de Paris que la France versera cette année à l'Oeuvre de la Propagation de la Foi la belle somme de un million de francs.

Le catholicisme allemand qui croit déchu le catholicisme français, combien versera-t-il, lui, à l'oeuvre de la Propagation de la Foi?

LES RELIGIEUSES ITALIENNES

Huit mille religieuses prennent, en Italie, soin des malades, sur les champs de bataille et dans les hôpitaux.

Nos lecteurs sont priés de prendre en note que nous n'empruntons pas ce détail à l'**Orange Sentinel.**

M. PRUM EST ARRETE

Les autorités allemandes viennent de faire arrêter M. Prüm, ancien député de Luxembourg, et chef du parti catholique. C'est leur réponse aux articles de ce vaillant catholique contre la politique des catholiques allemands et les chefs de l'armée allemande.

ECHEC DES SECTAIRES

Le duché de Luxembourg ne sera plus la proie des sectaires. A de von Eyschen la grande-duchesse a donné comme successeur le Dr Lutsch, un excellent catholique. Le nouveau chef du cabinet a choisi tous ses collaborateurs dans les rangs du parti catholique.

CONVERSIONS EN ANGLETERRE

Durant les cinq dernières années, quatre-vingt-sept ministres protestants d'Angleterre ont adjuré leurs erreurs et sont aujourd'hui des catholiques convaincus et heureux.

POUR LES INDES

Six Jésuites américains s'en vont aux Indes prendre la place de leurs confrères allemands, qui ont été emprisonnés par les Anglais pour la durée de la guerre.

LE MONACO ET LE SAINT-SIEGE

La principauté de Monaco et le Saint-Siège ont repris les relations diplomatiques qui étaient interrompues depuis 1911.

Autour de la Ferme

FOURRAGES

Je vous ai demandé de garder autant de vaches à lait que vous le pouvez. Si vous n'avez pas de facilité pour vendre le lait, vous ai-je dit, gardez encore plus de vaches; vous les ferez vêler au printemps, vous enfermerez les veaux que vous laisserez avec les mères soir et matin. Et grâce au commerce de boeuf qu'on est à préparer, vous pourrez vendre vos animaux facilement. Vous feriez bien de commencer à vous élever un troupeau de moutons: ces bêtes sont aussi très avantageuses sous tout rapport: le mouton se vend très bien, il est très facile à hiverner et l'été il est grand destructeur de mauvaises herbes.

Il faut bien garder des pores aussi, mais où prendre le fourrage pour toutes ces bêtes?

Je puis me tromper, mais je crois que toutes ces bêtes ne sont qu'un accessoire à la culture du fermier manitobain. Je crois qu'un cultivateur doit d'abord se proposer de produire du blé et se servir des animaux plus haut mentionnés pour préparer sa terre à blé.

Notre grand malheur, vous le savez, a été de croire qu'on pouvait semer toute sa terre en blé sans lui donner ni repos ni engrais. Tous comprennent que ce temps est passé. Nous ne sèmerons donc en blé que le terrain très bien préparé. Nous ne mettrons en terre que des semences de première qualité et encore nous sèmerons ce blé en temps propice, c'est-à-dire nous ne sèmerons pas trop à bonne heure et très peu de temps après le 10 de mai.

Vous aurez le reste de vos terres pour faire des pâturages et des fourrages pour l'hiver. Vos animaux vous rendraient un grand service si seulement vous vouliez leur donner en pâturage vos terres éprises de chardons jaunes. Celles qui ne vous donneraient qu'une très chétive récolte d'avoine ou d'orge à cause de la folle avoine, labourez-les et semez-les d'un minot de bonne avoine à l'acre, et vous aurez une magnifique récolte de foin, en la coupant bien verte. Vous aurez détruit deux semences de folle avoine, — la première au labour et la deuxième en coupant. Donc ce champ vous donne du foin tout en détruisant deux récoltes de mauvaises herbes.

Aussitôt après la récolte de foin, tâchez de trouver moyen de labourer ce terrain et semez-le dès le mois d'août de deux minots à l'acre de seigle d'automne. Ce qui vous donnera à l'automne même un beau pâturage tout en détruisant encore une troisième récolte de folle avoine. En juin de l'année suivante, vous aurez une belle récolte de foin de seigle qui peut fort bien nourrir vos chvaux à l'automne et au printemps, pendant vos travaux de ferme. Après avoir pris votre foin de seigle qui a détruit la folle avoine et même le chardon jaune, vous labourez aussitôt que possible et vous avez, après ce repos si payant, un terrain bien net tout prêt à recevoir du blé.

Mais il faut encore bien plus de foin que cela pour nourrir tous les animaux que vous vous proposez de garder. Ce sera mon sujet d'entretien pour quelques semaines encore.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LES GENISSES

Je me propose de discuter brièvement quatre des facteurs principaux qui contribuent à la production régulière et uniforme d'un troupeau.

1. A quel âge les génisses doivent-elles mettre bas leur premier veau? L'âge exact auquel les génisses doivent vêler pour la première fois dépend de la race de la génisse et de son individualité; on ne peut donc fixer de règle absolue à ce sujet. Les bêtes qui ne sont ni bien nourries ni bien développées ne devraient certainement pas être accouplées avant qu'elles aient atteint une taille suffisante; on ne devrait donc les faire vêler pour la première fois que lorsqu'elles ont de 32 à 36 mois. Dans les troupeaux où les femelles sont bien nourries à partir du commencement de leur vie jusqu'à leur première parturition, on ferait bien de faire vêler les génisses pour la première fois entre les âges de 28 et 32 mois. On voit parfois des génisses de forme grossière, trop développées; dans ce cas on fera bien de les faire vêler entre 24 et 28 mois afin de développer aussi rapidement que possible l'aptitude laitière. Toute race de vaches laitières au Canada, ou toute famille d'une race qui laisse à désirer au point de vue de la taille, de la constitution et du développement, ne devrait pas vêler avant l'âge de 30 mois.

2. Production minimum pour les génisses. Les chiffres modèles de production indiqués pour les bêtes de race pure dans le Livre d'or canadien sont très bons. Voici quels sont les chiffres pour les génisses de deux ans:

	Liv. de lait	Liv. de gras
Ayrshire	5,500	198
Guernesey	5,000	200
Canadienne	4,400	198
Holstein-Frisonne	7,500	255
Jersey	5,500	218
Shorthorn	4,000	140

La proportion de lait et de gras qu'un cultivateur doit chercher à atteindre peut varier suivant la demande qui existe dans certains districts et sur certains marchés; on peut attacher suivant le cas, plus d'importance au total des livres de lait ou au total des livres de gras. Quoiqu'il en soit, les chiffres précédents, pour les génisses de deux ans, doivent être la production minimum; c'est sur eux que l'on doit se guider pour savoir si les génisses méritent d'être conservées dans le troupeau, à moins de circonstances rares où des accidents peuvent s'être produits. Règle générale, pour qu'une génisse puisse faire une vache donnant plus de 300 livres de gras de beurre il faut qu'elle produise au moins 200 liv. de matière grasse. Dans un troupeau de race pure ou de race commune, cet idéal de 300 livres de gras de beurre par an devrait être le minimum; la moyenne actuelle de production au Canada atteint à peine 150 livres de gras de beurre par an. L'idéal de production que les fermes expérimentales fédérales ont établi pour les vaches et les génisses métisses est le suivant:

Pour les génisses de deux ans, 4,000 livres de lait et 160 livres de gras de beurre.

Pour les vaches adultes, 5,000 livres de lait et 300 livres de gras de beurre.

On voit parfois des génisses et des vaches qui dépassent ces chiffres pour le lait mais qui n'arrivent pas au chiffre donné pour le gras de beurre, ou **vice versa**, et que l'on conserve cependant dans les troupeaux pour des raisons spéciales. Cependant les chiffres modèles sont généralement adoptés.

3. Durée de la première période de lactation chez les génisses. La génisse de deux ans doit être traite sans interruption pendant douze mois après le premier vêlage, que cette pratique doive ou non être maintenue chez les vaches adultes du troupeau. L'expérience a appris à nos meilleurs laitiers qu'il est avantageux d'avoir les génisses de deux ans en bon état au moment du vêlage et de bien les nourrir à cette époque. C'est par ces méthodes que l'on développe la mamelle et l'aptitude laitière de la génisse. Il est également important de traire longtemps la génisse pendant la première période de lactation pour lui faire acquérir la "persistance". La génisse de deux ans doit être saillie à telle époque qu'elle puisse avoir de cinq à huit semaines de repos après ses douze mois de lactation, avant son deuxième vêlage.

4. Amélioration des troupeaux. Certaines améliorations ont été faites de temps à autre dans la production moyenne de chacun des troupeaux à la ferme expérimentale centrale ou aux fermes annexes du Dominion. Cependant nous avons fait tant de recherches expérimentales diverses qu'il serait impossible à l'heure actuelle de complier des chiffres précis sur cette question. Beaucoup de troupeaux viennent seulement d'être établis et nous ne pouvons donc, pour ces troupeaux, présenter des chiffres précis sur l'avantage que présente la méthode d'élevage que nous venons de décrire. A la ferme expérimentale centrale, les troupeaux de Holsteins et de Jerseys ont été établis en 1912 et nous n'avons pas de chiffres précis sur l'amélioration des troupeaux. Dans les trois autres troupeaux de la ferme expérimentale centrale, savoir Ayrshire, Canadien et Guernesey, qui ont été établis il y a dix ans ou plus, il y a eu une augmentation d'environ dix pour cent dans la production des génisses de deux ans et des vaches adultes. Malheureusement, on s'est servi sur ces troupeaux, de quelques reproducteurs qui, malgré leur excellente lignée et leur excellence individuelle, n'ont cependant pas transmis à leur progéniture une très bonne aptitude laitière. L'influence du taureau que l'on emploie d'une année à l'autre dans un troupeau quelconque a une importance encore plus grande que l'influence de la bonne alimentation et des bons soins chez les génisses ou chez les vaches adultes. Etant donné ces influences, nous n'avons pas de résultats définitifs à présenter et bien des années devront s'écouler avant que nous puissions présenter ces résultats.

CORRESPONDANCE

le 21 janvier 1916.

Sainte-Geneviève, (Saltel),

M. le rédacteur de
la Liberté,
Winnipeg.

Permettez-moi d'être surpris de l'article du Rév. N.-C. Jutras, dans votre numéro du 11 courant regardant la vente du lait à l'Ile des Chênes. A mon humble avis, sa manière de voir, dans l'article en question, ne me paraît pas d'accord avec les rapports du Marché, car d'après ces rapports le beurre et le fromage, — le fromage surtout, payent mieux que la vente du lait ou la vente des animaux. Je ne veux vous donner qu'un exemple, pour la saison 1915: la fromagerie de Sainte-Geneviève a payée $1.26½ du 100 livres de lait, ou 31½ sous la livre de gras et pour la même saison, les vendeurs de lait n'ont reçu qu'à peu près $1.00 le 100 livres, ou 25 sous la livre de gras.

Maintenant, d'après l'expérience des vieilles Provinces de l'Est, il y a plus de profit à ne garder qu'un certain nombre de vaches, retirer tout le revenu possible d'elles et de vendre le produit le plus "concentré" possible, c'est-à-dire en beurre ou en fromage. D'ailleurs, le marché local pour le fromage ici est à peu près le meilleur que l'on puisse désirer, et tout indique que le prix sera très bon pour plusieurs années. En outre, un résultat très important de la fabrication du fromage est une population plus dense et cela est tout à fait avantageux à tous les points de vue, surtout pour la formation de paroisses et d'écoles. Puis, enfin, tous les conférenciers agricoles ne prêchent-ils pas d'ailleurs l'industrie laitière pour la destruction des mauvaises herbes?

Donc, en résumé, je présume ne pas être le seul à être surpris de l'article, car il est évident qu'il est rédigé en termes trop en faveur de l'élevage des animaux et au détriment des fabriques de beurre et de fromage, qui méritent, à juste titre, d'être encouragées.

FILS UNIQUE...

"Nous faisons la guerre à la France parce que, ne voulant plus d'enfants, elle n'a plus le droit d'occuper une telle place en Europe et aux colonies..."

Harden.

Ce sont deux vieux, deux pauvres vieux... bien qu'ils soient très riches...

Ils sont là, je ne dis pas devant le foyer; il n'y a plus de foyer...

Pas devant la cheminée: il n'y a plus de cheminée...

Pas devant la flamme claire et dansante; il n'y a plus de flamme claire et dansante...

Ils se tiennent dans le grand salon lequel a cette odeur, morne et spéciale, du chauffage central.

Ils sont là tout seuls, tout petits, dans la pièce trop grande, où parviennent à peine les bruits de la rue... recroquevillés l'un devant l'autre dans la mollesse des fauteuils... lui, fatigué de lire tous les journaux; elle, lassée d'un crochet qui ne l'intéresse plus...

Les choses ont un langage.

Ici, de quelque côté qu'on se tourne, on voit la mélancolie de ce qui va cesser d'être.

* * *

C'est que le fils a disparu, là-bas, en Champagne...

Et il était tant ici, ce grand et beau garçon de vingt-neuf ans dont on n'a plus de nouvelles depuis deux mois!

La place immense qu'il tenait!.

Il tenait même toute la place, car ce fut son chagrin à lui de n'avoir jamais le réconfort d'un frère... pas même la poésie blonde d'une petite soeur...

Non... **on l'avait voulu impitoyablement** tout seul, pièce unique...

On croyait ainsi l'aimer davantage: il serait plus riche, plus heureux, plus recherché des gens sérieux; il ferait ainsi un plus splendide mariage!

On n'avait jamais pensé à une guerre. Elle était impossible dans la civilisation brillante de ce XXe siècle si intelligent, et devant lequel s'ouvraient des horizons si immenses et si nouveaux. Quel monstre oserait déchaîner sur l'Europe l'épouvantable tuerie!..

* * *

Et le grand fils emplissait toute la maison de sa gaieté bruyante et de celle de ses amis. Le programme se remplissait de point en point... C'était à lui, cette superbe chambre où tous les objets semblent maintenant appeler... à lui, cette auto qui dort dans la remise... à lui, ce chien qui donne à chaque instant l'impression d'entendre le pas du maître...

Ce fils, il était l'espoir très doux d'une vieillesse, qu'on rêvait tranquille et fière à son ombre.

Ils partiraient pour le grand voyage, soutenus par lui, les yeux fermés par ses doigts pieux d'enfant trop aimé.

* * *

Ceci, c'était hier...

Maintenant, c'est aujourd'hui...

Bientôt, ce sera demain...

Les deux vieux se taisent devant la triste vision.

Les yeux perdus dans l'ombre morte du salon, la pauvre femme voit l'existence sans but qu'elle va traîner... ce silence, cette solitude, cette nuit, sans la pitié d'une pauvre petite étoile...

Elle voit, et elle écoute aussi tout au fond d'elle-même, un reproche qu'elle croyait bien étouffé depuis longtemps...

Mais la conscience est implacable; elle surgit quand l'heure de l'oubli semblait depuis longtemps avoir sonné.

Dieu veut la vie, et la patrie aussi. Ils la veulent pleine, débordante; et les plus savants égoïsmes auront toujours tout contre eux.

Cette vie, elle, la femme, l'a refusée...

Elle a dit à Dieu: "Tu n'iras pas plus loin!..."

* * *

L'home regarde, lu aussi... Et, lui aussi, se sent tenaillé par le remords.

C'est son nom, son beau nom, celui de ses ancêtres, qui sombre... C'est sa race qui finit... une race vigoureuse pourtant, et qui, dans la pensée de Dieu, ne devait finir qu'avec la terre et les chênes...

... A quoi bon maintenant, cet appartement, meublé "pour lui" avec tant d'amour?...

Ils ont besoin de si peu de chose, eux, les deux vieux, pour achever de mourir!...

A qui iront ces tableaux d'aïeux, ces collections minutieusement constituées, ce domaine de province que la famille s'était passé d'âge en âge?... Quelle faute d'avoir placé tout l'avenir sur une seule tête, faute que les Allemands ne commettent pas, et que l'Eglise, une mère, réprouve de ses deux mains tendues...

Et comment, là-haut, les vieux vont-ils le recevoir?...

* * *

Alors, tout est-il fini?...

Doivent-ils, la tristesse et le remords dans l'âme, se laisser mourir aux choses, avant de mourir à la vie?...

Vraiment, ne leur dit-il rien, ce grand fils, entré par la porte du martyre dans la vie rayonnante de l'au-delà?...

Ne leur crierait-il pas, par hasard, qu'eux, les deux vieux, puisqu'ils n'ont plus de fils à eux, ont maintenant les fils des autres... Que l'infécondité de l'argent, quand les obus labourent la chair vivante, est un plus abominable égoïsme encore, et que toute une moisson de bien se tend à leurs mains ridées?...

N'y a-t-il pas au-delà de cette chaleur moite de grands coups de vent glacials? Et, par delà ces murs épais de pierre, combien de cloisons mal jointes, où la faim, le froid, le chômage et l'angoisse se donnent de tristes rendez-vous!..

N'y a-t-il pas enfin des douleurs... oui, des douleurs plus poignantes encore que leur épouvantable douleur?...

Alors, mes parents, haut les coeurs, et puisque Dieu, en me rappelant, a supprimé l'obstacle qui vous barrait tout un horizon de misère, allez où cette misère vous appelle.

* * *

Ils entendent confusément tout cela, les deux vieux, pendant que, à la pendule Louis XV, sonne la mélancolie des heures.

Non, nous ne devons pas nous abîmer dans une douleur personnelle...

Maintenant, nous avons quelque chose de nouveau à faire!...

Et la pluie de décembre qui s'écrase en rafales aux vitres semble préciser encore la demande de Dieu...

Seulement, elle est si nouvelle pour eux, cette fleur de l'épreuve..., elle est tellement inattendue à leur âge, qu'ils se regardent à la dérobée, n'osant pas se confier l'un à l'autre les mystères d'avenir qui tressaillent dans l'hiver de son coeur.

* * *

C'étaient deux vieux, deux pauvres vieux, bien qu'ils soient très riches...

Pierre l'Ermite.

Du "Gaulois":

En revanche, nous avons eu des musiciens qui ont été grands travailleurs, et qui, jeunes ou vieux, morts ou vivants, ont fourni une carrière belle ou notoire, sans succomber à la tâche.

Quelle vitalité! Des morts qui ne succombent pas...

EN PROVINCE

AUBIGNY

Le 18 janvier il y eut une soirée chez M. Charles Ed. Ritchot, à l'occasion de son trente-et-unième anniversaire de naissance.

Le souper fut donné à un grand nombre de parents et d'amis. Il y eut parti de tire.

Au nombre des nombreux invités, on remarquait: M. et Mme Emile Robert, M. et Mme Denis Kenny, M. David Hébert, M. Cléophas Hébert et Mlle Marie Robert.

* * *

M. et Mme Ovide ont été se promener à Saint-Norbert, chez M. Jos. Campeau.

* * *

M. et Mme Emile Hébert ont été se promener à Winnipeg. Ils ont arrêté à Saint-Norbert en passant.

* * *

Il y a un beau rond à patiner à Saint-Antoine. Bien heureux les patineurs de Saint-Antoine.

FANNYSTELLE

Naissances

Le 1er janvier, Marie-Thérèse-Eugénie, fille de Oscar Syrenne et de Gertrude Piché. Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Mollot.

Le 20 janvier, Marie-Marguerite, fille d'Achille Morissette et d'Alice Beaupré. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Piché, jr.

* * *

M. Henri Painchaud, de la Cie Lamontagne et Maher, de Saint-Boniface, est en promenade chez son père, M. Pierre Painchaud.

* * *

M. et Mme Geo.-D. Hertzel sont en visite dans leurs familles, à Grand Island, Nebraska, où ils passeront quelques semaines.

* * *

M. et Mme Morris Folson sont de retour d'une promenade à Thief River Falls, Minn.

* * *

Après quelques jours passés en promenade chez ses parents et amis de Fannystelle, M. J. Piché est retourné à Graveloburg, Sask.

* * *

Vue l'idée que veut rendre tout immigrant au Canada familier avec la langue du pays, il est question d'envoyer le Dr Thornton, ministre de l'éducation, en Chine, où il sera bien aise de se rendre familier avec la langue chinoise.

* * *

Mme Pierre Painchaud est de retour de l'hôpital de Saint-Boniface. Son état de santé s'est amélioré.

* * *

Mmes C. Poitras, Henri Piché, Marcel Mollot et Mlle Gracia Lavigne, sont en visite en ville ces jours-ci.

* * *

M. André, frère de Mme Odilon Arnal, est de retour de Saint-Boniface, après quelques jours passés en visite ici.

* * *

MM. Eustache Lavigne et Ed. Poirier sont en promenade à Broadvalley, Man.

* * *

Nous sommes peinés d'apprendre que la Rév. Soeur Saint-Jean-Berchmans sera forcée de quitter sa classe pour cause de santé. Nous formons des voeux pour un prompt rétablissement.

* * *

La brise froide se continue dans nos parages, et nous ne regretterons pas de voir janvier disparaître, car il fut un dûr mois. Malheureux sont les "poilus". Ils sont courbés sous le poids des glaces et glaçons ancrés dans leurs moustaches. Le dégel les fera rire, sans doute.

Yvonnic.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dimanche dernier nous avons eu une jolie soirée chez M. Adélard Dupuis, à l'occasion du vingtième anniversaire de la naissance de Mlle Jeanne Dupuis. Cette soirée était donnée par ses amis. Mlle Léa Létourneau lui lut une adresse et Mlle Olivine Dupuis lui présenta un bouquet de fête. M. Léopold Létourneau lui offrit les cadeaux donnés par ses amis.

Mlle Jeanne répondit à l'adresse et remercia ses amis de la générosité qu'ils avaient eu pour elle. Puis il y eut du chant et de la musique jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Un somptueux réveillon fut servi par Mme Adélard Dupuis.

Après le réveillon, le plaisir se continua jusqu'au matin.

Les amis de Jeanne se sont retirés enchantés de leur soirée et lui ont souhaité de revenir l'an prochain. Et tous ensemble nous avons chanté O Canada. Il y avait plus de soixante invités.

Un abonné.

SAINT-CLAUDE

Nous apprenons tardivement la mort de Joseph Porot, réserviste, qui serait mort au front au cours du mois d'août dernier.

* * *

M. Eugène Martinot a eu la douleur de trouver sa mère âgée de 78 ans, morte subitement dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9.

Saint-Claude.

SAINTE-ROSE DU LAC

Deux de nos bonnes familles sont à se réjouir de la naissance chez elles. Ce sont: la famille Allard, une fille, et la famille Gosselin, un fils.

* * *

L'impitoyable mort continue à frapper de grands coups! et mercredi après-midi elle venait enlever presque subitement à l'amour de ses tendres parents Azelma Pinvidic, jolie petite fille de huit ans. Elle est morte avec le plus grand calme, l'innocence empreinte sur son front, après avoir reçu le saint Viatique et l'Extrême-Onction de M. le Vicaire, qu'elle avait demandé elle-même. M. et Mme Pinvidic ont la sympathie de toute une paroisse au milieu de cette terrible épreuve avec la fortifiante pensée qu'Azelma n'oubliera pas ses dévoués parents auprès de Jésus, comme elle leur promettait quelques instants avant de les quitter pour la céleste patrie.

Jeudi matin, jour des funérailles, les nombreux amis de M. Raphaël Pinvidic sont montés au choeur de chant, que ce dernier a dirigé si longtemps, afin de témoigner toute leur estime et reconnaissance envers M. Pinvidic qui s'est dévoué sans compter pendant des années à toute musique sacrée.

* * *

Le français n'est pas près de s'éteindre ici, je vous prie de l'observer; le ton de la dernière chronique le démontre clairement et puis pour passer des phrases aux agissements, la requête demandant au Saint-Père de nous donner un chef spirituel français afin de nous guider contre ceux qui ont juré notre perte, s'est remplie dans un très court espace de temps: 800 noms, au-delà, c'est une armée! Il est temps qu'on reconnaisse que le sang français ignore l'esclavage.

M. le député et M. Z. Rhéaume ont montré fièrement leur patriotisme et ont aidé grandement à la plus juste et partant à la plus sainte des causes.

Nous aimons notre Père à tous, Benoit XV; nous sommes confiants qu'Il nous entendra et ému, nous aidera dans nos revendications.

Ce sont MM. Z. Bertrand et D. Trottier, de la Maison Brunet, de Montréal, qui sont venus au nom de l'Union Canadienne de Saint-Boniface organiser le district en vue du pétitionnement. Ils sont repartis tout joyeux de l'accueil amical manifesté partout, bien décidés de ne pas oublier les gens de Sainte-Rose et de les faire connaître au besoin.

Ils nous ont promis de revenir. Espérons qu'ils tiendront parole.

Guy.

LE PAS

M. G.-M. Cousineau, de Star City, Sask., arrivait au Pas, avec sa famille, la semaine dernière. Il a loué la maison de M. A. Dupuis, près du "Hudson Block", où il ouvrira une maison de pension immédiatement.

* * *

Naissance. — A M. et Mme A. Thivierge, un fils, né dimanche le 16 janvier, baptisé le même jour des noms de Maurice-Pierre-Joseph. M. et Mme P.-D. Leggero étaient de cérémonie au baptême.

* * *

Mercredi midi 19 janvier s'éteignait à l'âge avancé de 80 ans, Mme Cornélie Cuillerier, épouse de Louis Cuillerier, sr., entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. En elle disparaît la plus âgée des catholiques du Pas. Le vieux couple édifiait la population catholique de notre ville par son assiduité aux offices divins, et maintenant, ne plus voir cette bonne vieille occuper sa place habituelle dans le premier banc de l'église laisse dans les coeurs une impression de trisse. Aussi pour exprimer leurs sympathies à son égard, plus de 250 personnes étaient présentes aux funérailles qui avaient lieu vendredi matin. Sa Grandeur Mgr Charlebois officiait au service funèbre. La défunte laisse pour pleurer sa mort, son mari, deux fils, P. Cuillerier, président du Cercle Canadien-français, Louis Cuillerier, jr, une fille, Mme Kibble, et un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants.

* * *

Jeudi le 20 janvier, à une assemblée du conseil de ville, l'application de Philippe Taillon comme assistant secrétaire pour la ville du Pas, a été choisie parmi un grand nombre d'autres. C'est la première fois depuis son incorporation, en 1912, que le Conseil de ville engage à son service un Canadien français.

D.-F. de Trémaudan.

SAINT-GEORGES

M. J.-L. Gaudet, bourgeois de la Baie d'Hudson, à Fort Alexandre, et M. Paul Laurent, étaient en visite au presbytère, le jour des Rois.

* * *

Baptêmes

Le 13 décembre, M. et Mme Sergius Dupont, une fillle baptisée sous les noms de Marie-Archange. Parrain et marraine, M. Jiochim Vincent et Mlle Eugénie Dupont.

Le 17 décembre, M. et Mme Charles Dayon, un fils baptisé Josep-Paul-Frédéric. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Caplette. Nos félicitations.

* * *

La messe de minuit, qui a un cachet toujours particulier et toujours nouveau, a été cette année plus belle que les années passées. Grâce au dévouement et à l'habile direction de notre organiste, Mme Arsène Vinette, le chant a été très beau. Mais le clou de la fête a été, sans contredit, la "Pastores", rendu avec succès par Mmes Philibert et Arsène Vinette et Mlle Yvonne Vinette, et le choeur de chant. Nos félicitations les plus sincères aux dévouées organisatrices et au choeur de chant en général.

* * *

M. Eusèbe Martel, cultivateur de cette paroisse, a fait l'acquisition d'une machine à battre et d'un engin à gazoline. La machine vient de notre bonne vieille province de Québec. Nous lisons en bon et beau français de chez nous le nom et l'adresse de la compagnie. Malgré notre isolement, le progrès pénètre jusqu'à nous.

F. V.

LAURIER

La masquarade qui a eu lieu samedi dernier a été de premier ordre, les costumes bien variés. Mlle Lyon a remporté le 1er prix des dames et M. Desroches le 1er prix des messieurs. C'est si charmant de monter sur des patins, au risque même de tomber quelquefois. On se hazarde bien gaiement, et si on revient avec des marques bleues, on revient aussi avec des joues bien roses. Vive le sport! Vive l'hiver!

* * *

Les visiteurs de homesteads nous arrivent malgré le froid rigoureux et l'épaisse neige. Ils pourront deviner plutôt que voir la qualité du terrain. Que sera-ce au printemps?

* * *

Une jeune Canadien français aux principes solides est en ce moment au milieu de nous, se déployant à nous ouvrir les yeux sur l'état des choses actuelles. Reconnaissons en lui le patriotisme qui lui fait sacrifier son temps pour faire triompher le bien et le vrai et donnons-lui main-forte en protestant énergiquement.

* * *

Mlle Gabrielle-B. Trottier, après une longue vacance, a laissé aujourd'hui ses parents pour aller prendre charge de l'école de Lamenais à Sainte-Rose du Lac. Nous lui souhaitons bon succès.

* * *

Une partie de hockey aura lieu prochainement dans notre beau patinoir. Nous espérons qu'il y aura foule.

THIBEAUVILLE

Un bien pénible accident est arrivé la semaine dernière à la scierie de M. Blanchette. M. Alvert Curé était à conduire la machine, et malgré sa prudence accoutumée, a eu les trois doigts de la main gauche coupés par la scie. On le conduisit aussitôt à l'hôpital de Saint-Boniface. Nous souhaitons bon courage et prompt rétablissement à notre ami éprouvé.

* * *

Mme veuve Abraham St-Mars, de Saint-Vital, étant en promenade chez ses enfants, Mme Max Champagne et MM. Louis et Delphis St-Mars, depuis un mois, nous a quittés, la semaine dernière.

* * *

M. et Mme Hormisdas Fontaine sont de retour d'une promenade de quelques jours à Saint-Pierre et Saint-Adolphe, chez leurs enfants.

* * *

Naissances

M. et Mme Jos. Bédard, un fils.

M. et Mme Jean Larocque, un fils.

M. et Mme P. Mastard, un fils.

Croquignole.

CHEZ LES SUISSES

L'assemblée générale de le Société Suisse de Bienfaisance de Manitoba a eu lieu le 28 janvier 1916 au Manitoba Hall.

Après rapport des différents comités, les membres suivants ont été appelés à la direction de la Société pour l'année courante:

Président: M. M.-A. Baroni.

Vive-président: M. H. Herzog.

Secrétaire-correspondant: M. H.-O. Paerli.

Secrétaire-caissier: M. F. Heim.

Trésorier: M. A.-L. Monnin.

M. le Consul suisse, John Erzinger, Sr., honorait l'assemblée de sa présence, ainsi que M. le Professeur C.-E. Muller, de l'Université de Manitoba, nouveau membre de la Société.

AU COLLEGE

Journalisme contre Eloquence

Dimanche soir dernier, le 30, une lutte, telle que depuis longtemps nous n'en avons pas vue, s'engagea entre messieurs les philosophes.

Il s'agissait de nous renseigner, nous les plus jeunes, sur les avantages et désavantages de l'éloquence, les bienfaits et maux occasionnés par le journalisme.

Nous eûmes des spectateurs aussi renseignés qu'intéressés en les membres de l'Union Canadienne et de plusieurs anciens élèves. On distinguait dans la grande salle académique M. l'échevin Beaupré, M. le docteur Laurendeau, MM. Olivier, Bohémier et nombre de jeunes gens de Saint-Boniface. Notre estimé nouvelliste, M. Héroux, en était.

M. Jean Préfontaine, président par interim, dans une petite allocution bien sentie, nous explique l'objet de cette réunion et nous promet un régal en fait de littérature et d'éloquence.

MM. Gagnon et Joyal prennent cause pour le journalisme. MM. Laporte et Albert Prince soutiennent avec vigueur l'éloquence. MM. Beaupré et Laurendeau, ainsi que le R. P. Bleau, s.j., sont nommés juges du débat.

Ildor Joyal ne dormait pas ce soir-là. Le premier il se lance à l'attaque avec impétuosité. Les journaux sont lus de tous, dit-il, et pour deux sous vous recevez un quotidien. Au contraire, allez à une conférence ou discours, il vous en coûte les yeux de la tête. Le journalisme donc au point de vue économique l'emporte. Le lecteur assidu d'un journal dit: Le journal le dit, c'est donc vrai! Le journalisme doit venir au secours de l'orateur qui ne produit qu'un feu de paille. L'intelligence est une cire bien maléable et bien molle. Le journal chaque jour frappe sur cette cire, la retourne, la pétrit à son gré et lui imprime ses idées.

Napoléon Laporte, lui, ne l'entend pas de la même oreille. Il se présente à nous toujours avec son petit air narquois. Il commence par nous dire que nous le croirons plutôt journaliste qu'orateur s'il faut en juger par son éloquence. Un éclat de rire accueille cette boutade. Un article de journal, dit-il, est un corps mort et sans vie. Que l'éloquence vienne à son secours, vous donnez une âme à ce corps inerte. Les journaux se contredisent sans cesse. Qui croire? Un orateur passe, il explique bien toutes les situations et tourne le courant de l'opinion pour lui et sa cause. Le parlement n'est pas un cabinet de lecture, mais bien un endroit où l'éloquence s'en donne à coeur joie. Après la révolution de 1848, une meute se jeta sur l'église de Saint-Laurent pour la saccager. Brucher, un orateur puissant, s'y trouvait; par sa fougueuse éloquence il change les idées et... mes chers amis l'église Saint-Laurent est encore sur la carte de Paris! Que fut devenue Rome sans les fameuses Catilinaires de Cicéron? Parlerait-on encore français officiellement au Canada sans l'éloquence du hardi Lafontaine? Laporte après nous avoir bien fait rire cède sa place à M. Louis-Philippe Gagnon.

Ce dernier, défenseur du journalisme nous en donne tout d'abord une définition: C'est un "orateur" qui parle à des absents. Le journalisme travaille en silence. C'est un grand semeur d'idées. Comme le disait Abdel-Kader, c'est le canon de la pensée. Le journaliste a de grandes responsabilités. Il doit toujours être à son poste, travaillant sans relâche, actif et patriote. Si bien qu'on a dit: Si Saint Paul revenait sur terre, il se ferait journaliste. Le journalisme est chose nécessaire à un pays. Les ministres de presque tous les pays sont de forts journalistes: c'est leur arme la plus forte. Comment le grand Louis Veuillot a-t-il défendu ce qu'il y a de plus cher, de plus pur au monde: la Sainte Eglise, si ce n'est par sa plume tranchante comme l'épée. Les orateurs sont inconstants. Voyez-vous, ils ont leur petite réputation à soutenir et ils changent d'idées et de principes comme on change de chemise. Dans ce cas sont Berryer, peut-être Montalembert, et, pour notre honte, notre fameux ex-premier ministre: Sir Wilfrid Laurier! Que peut faire l'orateur sans

(A suivre sur la page 6)

LA GRANDE AMIE

Par

Pierre l'Ermite

Roman de La Liberté

No 20

Chacun a son histoire et rappelle des souvenirs: chevauchées solitaires au travers des bois avec Dick et Dicka; grandes chasses à courre, menées par le vautrait tout entier, gueules ouvertes et panaches triomphants, faisant retentir la forêt de sa fanfare joyeuse et passant comme une vision au travers les taillis.

—Pierre, couple-moi ces chiens-là.

—...???

Le vieux serviteur regarde d'un air complètement abasourdi; le fait est, qu'au milieu des aboiements joyeux, il a pu très bien ne pas entendre.

—Oui, tu vas emmener les chiens ce soir, tous, chez M. le comte de Chailuy, et tu les laisseras.

Le piqueur, stupéfait, regarde Jacques sans comprendre encore. Emmener la meute entière, à quatre heures du soir, chez le voisin un ordre ressemblant de près ou de loin à celui-ci?

—Fais ce que je te dis! reprend Jacques, qui s'énerve déjà et voudrait être compris à demi-mot...

—Mais... je n'ai pas saisi!

—C'est pourtant bien clair: tu vas coupler mes chiens.. au entends, tous mes chiens; et les mener ce soir par la route de Frières chez M. de Chailuy; la meute désormais lui appartient: je parle français, je suppose..?

—Monsieur le comte plaisante!

Jacques fronce le sourcil:

—Pierre!..

—Vrai?... Alors je ne suis plus votre homme, et il faudra que Monsieur en trouve un autre pour faire le besogne.. Tous les chiens sont nés ici... ce n'est pas moi qui les sortirai... Merci! à cinquante ans, j'aurais trop peur que le père de Monsieur ne me voie!... Ah! le père de Mon-

—Pierre... Tais-toi!!.

—Si vous voulez que je les noie? ça me coûtera... Mais les voir partir ailleurs... tout à côté... les rencontrer chassant devant M. de Chailuy!... nos chiens à nous!!.. non!... jamais!!. J'aime mieux m'en aller du pays avant!... Tous les paysans m'arrêteraient sur les routes pendant un mois pour me poser des questions auxquelles je ne pourrais pas répondre.

—Pierre, tu n'as pas de coeur, s'écrie Jacques d'une voix altérée.

—Pardon... c'est pas moi.... c'est vous!...

—Moi..?

—Oui, vous!!.

—Pierre, tu devrais pourtant sentir que je souffre plus que toi... je n'ai pas à te rendre mes raisons... j'aurais cru que tu les supposerais... Veux-tu m'obéir? Veux-tu m'obliger à coupler mes chiens moi-même..:

Et Jacques se dirige vers le chenil.

Alors, le piqueur, la démarche traînante, va chercher les cordes: et, de ses gros doigts tout tremblants d'émotion sur lesquels tombe une larme qui perle malgré lui, mordant sa moustache, il se prépare à coupler les bêtes:

—Misère de malheur!... si jamais on m'avait dit cela... que ce serait moi qui les mettrais à la porte, ces braves chiens, j'aurais juré que c'était pas possible!!... Pauvre Pierre, va!.. c'est la récompense de trente-cinq années de service... Croyez-vous donc

Mais l'opération est bien plus difficile que Jacques ne l'a supposé. D'abord les bêtes ne comprennent pas... et regardent indécises, anxieuses... puis, tout à coup, pressentent quelque chose d'anormal, de mauvais, et résistent... se réfugient en masse au fond de leur vieux chenil.

—Voyez, Monsieur le comte, personne ne veut vous quitter!.

—Force-les!!.

—C'est aisé à dire.

Jacques alors s'avance, les deux mains derrière le dos, voit toute sa meute littéralement collée au mur, et qui le regarde avec des yeux au fond desquels il y a une indiscutable compréhension de choses menaçantes, vaguement entrevues.

—Pierre, prends le fouet!...

—Prenez-le vous-même!.. moi, j'ai le coeur qui se décroche.

—Où est-il, le fouet..?

—Je ne sais pas... répond Pierre, qui en a toute une collection dans le coffre à biscuits.

Des yeux, Jacques cherche les fouets de chasse, ouvre une porte, puis une autre, et en trouve de neufs, bien rangés, dans la sellerie; il revient, terrible, la lanière haute, avec, sur le visage, une expression dure que Pierre ne lui a jamais vue.

—Ici... les bêtes!!... Murmuro!... Ravageot!.. Ténébro!..

Pour la première fois, les vieux chiens n'obéissent pas. Toute la meute se recule de plus en plus.. semble se fondre, presque couler devant ses pas.. Elle se tasse au fond du chenil, bondit sur les railles, saute comme si elle voulait s'y cacher, s'y enfouir.

Jacques frappe... frappe encore, frappe toujours!.. mais rien ne bouge dans cette masse vivante qui s'obstine, silencieuse; c'est à peine si quelques chiens — les jeunes — hurlent de douleur sous la lanière cinglante; et, comme dans une armée de braves où les vieux se sacrifient les premiers, ce sont les chiens les plus anciens, les vétérans, les premiers compagnons d'armes, qui s'immobilisent entre lui et les autres, Murmuro et Ravageot, les bêtes courageuses qui, par deux fois, avaient coiffé le sanglier le jour de la dernière chasse, Marjolaine, une superbe bête, cadeau d'Odile encore fillette, et qui se laisse battre, là, sans comprendre, ne sachant pas...

Et il y a de tout dans leur regard de bêtes intelligentes: une sorte de pitié, de commisération pour la souffrance que doit éprouver celui qui les fouaille, mais qui les aime pourtant. Leurs yeux semblent dire: "Pourquoi ne veux-tu plus de nous? Que t'avons-nous fait..? C'est en vain que tu t'obstines à nous chasser; on ne se quitte pas quand il y a de tels souvenirs en commun; nous sommes de vieux amis liés dans l'avenir comme nous l'avons été dans le passé!..."

Mais à cette heure d'exaspération, ces liens, Jacques veut les briser; il prend Marjolaine à deux mains par le cou, et, brutalement, la jette hors du chenil en pleine cour. Mais les rudes chiens de Jacques ne sont pas des moutons; personne ne bouge; et avant qu'il se soit retourné, la chienne a bondi par-dessus lui, et, la queue basse, rentre dans la meute.

Jacques la reprend et la repousse par trois fois; et, par trois fois, Marjolaine rebondit au-dessus de sa tête et reprend sa place.

Alors Jacques jette son fouet et s'assied, presque vaincu.

Décidément, il n'est pas aussi fort qu'il le croyait; tout dans cette nature semble lui être trop chevillé au coeur pour qu'il aille au bout de sa résolution...

Et, pendant qu'il réfléchit, les coudes aux genoux, la tête dans les mains, les bêtes fouaillées, sentant une acclamie, descendent, l'entourent, le regardent, le poussent de la tête, lui caressent les mains comme de bons amis sans rancune: "... Est-ce possible..? tu avais pensé cela! C'est un mauvais rêve, oublions-le!."

A côté des chiens, Pierre attend, les yeux durs, pleins de reproches pour son maître. Non, jamais il n'aurait cru M. de la Ferlandière capable d'une telle idée. D'ailleurs, M. le comte doit bien sentir qu'il fait mal puisqu'il s'est arrangé pour éloigner Mlle Jeanne.

Jacques se lève et s'en va sans rien dire, essuyant, lui aussi, comme son piqueur, du revers de la mains, une larme qu'il ne croyait pas devoir verser... Et, remonté dans sa chambre, il écrit à M. Chailuy, d'une main qui tremble encore de la violence que la volonté lui imposa:

"Mon cher ami,

"Vous aviez raison, c'est trop dur!... Je garde mes chiens; car, à moins de les expédier à cinquante lieues d'ici, je sens qu'ils me reviendraient tous et que vous feriez un mauvais marché J'accepte votre première offre: prêtez-moi vingt mille francs pour un an.

"Plus que jamais, croyez-moi bien affectueusement à vous,

"Jacques."

* * *

Pourtant, Jacques ne veut pas encore s'avouer vaincu, et, sans l'envoyer, tourne et retourne la lettre dans ses doigts: "Fait-il bien, en reculant ainsi devant sa première résolution? Se montre-t-il faible ou a-t-il simplement du coeur..? Est-elle étrange, cette indécision qu'éprouvent les plus sincères pour apprécier une action humaine!.."

Puis il descend; et, longtemps, se promène seul dans la grande allée bien silencieuse qui côtoie l'étang. Point par point, comme un scrupuleux qui se défie d'une sensation, il discute sa conduite, étudie sa faiblesse apparente.... Toutes les raisons que, sous l'impression de la vente du Bois-Roux, il a données à M. de Chailuy, repassent devant la critique de son esprit, et en sortent maintenant infirmées.

Oui, comme tous les hommes il **allait** sacrifier à l'orgueil et marcher sur son coeur pour paraître fort: car vendre sa meute, c'est en réalité aller contre le but qu'il se propose. D'abord il atteint Odile: un tel sacrifice ne peut pour elle passer inaperçu; c'est faire payer à sa fiancée le cadeau royal

(Suite de la page 5)

l'appui de son journal? Absolument rien. C'est un aigle aux ailes cassées. Le grand orateur charme, empoigne, pour le temps qu'il parle. Après, que reste-il? Rien. Tandis que le journaliste, lui, chaque jour répète et répète, si bien que ses idées rentrent bon gré mal gré dans le cerveau de ses lecteurs.

La cause de l'éloquence était en danger après un tel discours. Mais M. Albert Prince s'avance résolument dans l'arène. "De même qu'un général à la veille d'un grand combat se sent un peu nerveux, de même ce soir, bien que sûr de la victoire, je me sens quelque peu ému." Sans l'éloquence, dit-il, il n'y aurait pas moyen d'instituer une société sur des bases solides. Louis Veuillot eut un grand succès, vous dites, et comme journaliste? Pas du tout, mais bien à cause de l'éloquence qu'il mettait en ses écrits. L'éloquence s'empare d'un peuple entier, se l'assujettit, le dirige, renverse ses opinions. Voyez plutôt Saint Jean-Chysostome, dans un discours demeuré classique, soulever les passions de son peuple de fidèles, et de furieux qu'ils étaient auparavant, les rendre compatissants pour le ministre malversateur Eutrope, tombé du pouvoir! Vous avez vu l'éloquence furibonde de mes adversaires. Eh bien: si par grand hasard ils gagnaient leur cause, comment le feraient-ils si ce n'est par l'éloquence! (Applaudissements prolongés). L'orateur gouverne les masses. Un Mirabeau conduit un peuple à l'anarchie, un Saint Pierre, un Saint Paul par leur éloquence répandent la bonne semence du Christ! Les journaux parlent pendant 5 ans au Canada et se contredisent quotidiennement sur la politique. La veille des élections, les votants sont tous embrouillés. Les candidats passent et expliquent leurs idées. On comprend alors et on vote. Vous lisez un article superbe de journal. Le lendemain vous allez entendre Sa Grandeur Mgr Béliveau sur le Patriotisme. Quelle différence, grands dieux! Napoléon, au moment décisif, avait soin d'électriser son armée par des paroles vibrantes et chaudes. L'orage menace d'éclater sur les écoles du Manitoba, alors aurons-nous besoin des orateurs puissants pour endiguer ces courants de prussianisme lancés par nos nouveaux Boches manitobains! (Longues acclamations.) Merci, messieurs!

On procéda alors à la réplique. Le président donne la parole à M. Laporte. Celui-ci nous déclare que vu que chacun a son propre journal, il ne peut connaître l'opinion des autres journaux, puisqu'il n'en lit qu'un. Si je ne me trompe, ajoute-t-il, M. Joyal est un sophiste de la pire espèce. (Rires prolongés). Il vient nous parler avec aplomb des mérites du journalisme, cependant il a soin de se servir de l'éloquence pour gagner sa cause. S'il eut été logique, il aurait distribué des petits papiers avant la séance et nous aurions pu pérorer tout à nos aises! (Hilarité générale.)

M. Joyal se lève et réfute M. Laporte. Ce dernier, dit-il, parle des orangistes et ce sont justement eux qui ont la main haute sur la presse du pays!

M. Prince, appelé à la réplique, dit: "Convaincre, c'est bien beau, mais il faut pour cela se servir du pathétique et d'après sa définition le pathétique est incompatible avec le journalisme. Mes adversaires parlent de ce qui se fait, mais nous trouvons mieux de parler de ce qui "devrait" se faire de nos jours. M. Journal.... pardon, M. Joyal dit que Bourassa est meilleur journaliste qu'orateur. Affirmation gratuite que je nie aussi gratuitement.

M. Gagnon n'a plus que quelques brèves minutes pour sa réplique. Bourassa, dit-il, a acquis du prestige par son éloquence tout d'abord je concède cela, mais après réflexion et par expérience il a bien vu qu'il atteindrait mieux son but par le journalisme.

A ce moment les juges sont priés de se retirer. Après quelques minutes de délibération, ils reviennent. M. Beaupré est leur porte-parole. Il nous félicita et nous remercia des bons moments qu'il vient de passer et nous encourage pour l'avenir. Il est difficile vraiment d'accorder la victoire à un côté plus qu'à un autre sur le débat. Cependant dans l'ensemble un des côtés avait des arguments plus précis et meilleure dialectique. Ainsi à notre avis nous les juges nous octroyons la palme de la victoire au journalisme, victorieusement défendu par MM. Gagnon et Joyal.

Le président déclare la séance levée.

Armand Bertrand,
Secrétaire par intérim

Naguère, l'Alsace formait une famille. Maintenant les hommes sont divisés; quant aux femmes, elles sont toutes fidèles.

Au Canada nous avons aussi nos défections, parmi les hommes: Je voudrais ajouter que les Canadiennes, comme les Alsaciennes, sont unanimes, mais je n'ose. Par intérêt, des hommes capitulent, et à mi-chemin, ils rencontrent des femmes transfuges: elles sont moins excusables, ne s'inspirant que de vanité. Il faut qu'elles soient déchues, pour rougir de la langue française, qui après la langue grecque, fut depuis toujours reine de, beauté. Pauvres linottes.

Faire peu de cas de la langue française, c'est une coquetterie de mauvais aloi: on la comprend, cette fausse coquetterie, quand l'on songe aux modes fantastiques qui imposent leur joug extravagant à certaines femmes malgré les protestations du simple bon sens. Pour ces têtes légères l'oubli de la langue française est une mode: c'est, en réalité, la plus sotte des modes parce qu'elle révèle un coeur sec et un cerveau de papillon.

R. P. Hudon, s,j,

L'Opinion des Autres

PAS DE PLEBISCITE POUR L'ALSACE-LORRAINE

Les socialistes viennent à nouveau de scandaliser la France; comme pour mettre une fausse note dans le concert de joyeuses espérances qui salue le prochain retour de l'Alsace-Lorraine, ils ont décidé, en leur inutile Congrès de la semaine dernière, qu'après avoir reconquis les deux provinces, la France devrait demander aux habitants leur avis sur leur réannexion. Est-il croyable que des hommes dont plusieurs ont la main à la barre de l'Etat et dont les autres se targuent d'avoir plus de sens politique que personne, ignorent à ce point la situation vraie de nos deux provinces, leur histoire, leurs aspirations?

Nous avons été annexés à l'Allemagne sans être consultés, nous voulons et nous devons revenir à la France sans l'être davantage. Demande-t-on à des prisonniers libérés s'ils veulent rentrer chez eux, à des fils longtemps séparés d'une mère aimée s'ils consentent à reprendre leur place au foyer, à des citoyens s'ils sont heureux de revenir dans le giron national? La France, en 1871, nous a livrés comme rançon: elle a racheté sa dette par nos souffrances et par les flots de son sang; on achève le compte en ce moment, dans six mois, il sera liquidé: les otages ont-ils besoin d'être consultés pour que l'on sache s'ils veulent être débarrassés de leurs chaînes et se retrouver avec leurs frères, libres et dégagés, sous la caresse des trois couleurs nationales? Ce n'est pas là simplement une question de raisonnement de sentiment, c'est une question d'instinct, de nature, d'honneur.

H. Collin,
directeur du **Lorrain.**

• • •

FIERES PAROLES

Donnant, samedi dernier, les raisons de sa conduite devant le club anglais "Reform", à Montréal, M. Olivar Asselin revendiquait ainsi les droits des Ontariens à parler français:

"J'ai beaucoup écrit sur la question d'Ontario; j'ai beaucoup parlé des erreurs qui touchaient dans cette défense de notre langue la conscience du peuple, je ne puis guère ajouter à tout ce qu'a déjà affirmé ma plume. Toutefois, et c'est MM. Bourassa, Laurier et Casgrain qui le disaient, nous tenons à ce que nous a octroyé l'Acte de l'Amérique Britanique du Nord, et nos devoirs diminueront en proportion de nos droits. Les écoles françaises d'Ontario figurent sur la liste de ces droits qui sont nôtres et nous les voulons. Je vous ai déjà dit que je m'étais enrôlé pour la conservation des institutions anglaises, les plus magnifiques du monde, vous savez que j'ai beaucoup fait pour la France et la Belgique. Pour la France, surtout, le pays de la pensée, de l'idéal et de la chevalerie, le pays qui une fois effacé du globe entraînera la banqueroute des autres! Ainsi l'amour du français continue le major, appelle l'amour de son cousin du Canada, de cet "habitant' qui, selon le mot de Dufferin, est un gentleman incompris, de cet "habitant" qui parle deux langues, plus civilsé que celui qui n'en connaît qu'une et va jusqu'à mépriser l'autre, de cet "habitant", fidèle citoyen de son pays et loyal sujet de son roi qui devrait être traité comme ses frères de race étrangère; et cet amour-là, il vous faut tous l'avoir."

• • •

DES PRUSSIENS

"Il est étrange qu'aucun politicien, qu'aucun journaliste de l'Ontario n'ait examiné au fond la question de savoir si Lavergne a tort ou raison d'effirmer que l'Ontario persécute les Franco-Ontariens pis que la Prusse ne persécute les Français d'Alsace-Lorraine, — au point de vue seclaire. On a souvent fait dans le Québec des comparaisons entre les méthodes prussiennes et ontariennes pour la suppression du français et les preuves appuient fortement ce que prétend Lavergne."—M. Thomson, correspondant du **Boston Transcript**, à Ottawa.

• • •

LE REGLEMENT LAURIER-GREENWAY

"C'était un article de cette entente et il serait bon qu'on y apportât un peu de prudence et qu'on ne se hatât point à rappeler ou à détruire cette entente ou une de ses parties. Assurément nous en avons le pouvoir. De même il était au pouvoir de l'Allemagne de fouler aux pieds la Belgique et de faire des traités des "chiffons de papier". Cette entente peut sous certains rapports ne pas nous être avantageuse, mais il n'est pas dans la coutume britannique de la renier pour un pareil motif. La coutume britannique, avons-nous dit? Oui, mais pouvons-nous concéder au gouvernement d'aujourd'hui qu'il possède le véritable esprit britannique et qu'il règlera une question sans abuser de sa force. Les derniers raports officiels démontrent que le travail des écoles bilingues a été très satisfaisant."—**Winnipeg Telegram.**

• • •

L'INQUIETUDE ALLEMANDE

"Nous comprenons fort bien le dépit, ce n'est point assez dire, l'indignation manifestée par l'Austro-Allemagne et ses alliés devant l'obstination des alliés à ne point vouloir entamer les pourparlers de paix; mais nous ne comprenons pas moins, à vrai dire, cette ferme volonté des alliés de continuer jusqu'au bout la lutte où ils ont été entraînés malgré eux.

"Tous les documents publiés en 1915 sur les origines de la guerre (et ils sont nombreux) ont accru chez les esprits impartiaux cette conviction que la guerre éclata au mois de juillet 1914 parce que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne la désiraient ou, tout au moins, parce qu'elles avaient cessé de l'envisager avec terreur.

"Il serait trop commode que l'agresseur fût maître aussi de fixer le moment où le combat prendra fin. L'Austro-Allemagne n'en revient pas de voir la lutte se prolonger. Elle frémit en pensant que ses propres ressources diminuent déjà, alors que celles de l'ennemi s'accroissent encore.

"Encore une fois, que n'a-t-elle prévu ce qui se passe? Pourquoi n'a-t-elle pas, quand il en était temps encore, mesuré d'un oeil plus juste ses propres forces et celles de ses ennemis? De quel droit vraiment exiger de cette Quadruple-Entente, que l'agression seule de ses ennemis a rendue guerrière, qu'elle se reconnaisse hors de combat, alors qu'elle se sent plus que jamais capable de vaincre?"—La **Gazette de Lausanne.**

• • •

EST-CE NECESSAIRE?

"C'est une belle chose que de vouloir faire du Manitoba une province anglaise et il n'est aucune raison pour qu'on n'y parvienne pas, — mais, pour y parvenir, est-ce nécessaire de dépouiller les minorités des droits qui leur sont inhérents? Nul doute que c'est là la question posée par Sir Wilfrid Laurier à l'honorable Brown. C'est aussi la question que pose aujourd'hui à M. Norris et à son gouvernement une part importante de l'électorat de cette province. Que répondra-t-on?"—**Winnipeg Telegram.**

• • •

NOTRE FRANCAIS

Dans son livre **The fair Dominion,** le romancier anglais R.-E. Vernede raconte une tournée qu'il fit dans nos campagnes de la province de Québec. Un paysan canadien-français le conduisait, un paysan assez loquace et que le voyageur se plaisait à faire parler...

"Il prononçait lentement et distinctement, écrit M. Vernede, de sorte que je pouvais le comprendre plus facilement que je n'aurais compris un Français d'Europe. J'en fus étonné, parce qu'on nous dit souvent que les Canadiens français parlent si étrangement qu'il est très difficile de les entendre. Peut-être que mon évidente incompétence en français engageait les habitants que je rencontrai à se mettre à mon niveau.

"Je peux dire, dans tous les cas, qu'après avoir conversé avec des gens de toutes conditions, je restai convaincu que les Canadiens français parlent une langue très claire et très facile."—**Bulletin du Parler Français.**

• • •

UN AUTRE TEMOIGNAGE

Parmi les Canadiens qui arrivent à Salonique, il en est qui parlent la pure langue française du XVIIe siècle et qui ne savent guère que cette langue-là. Leurs noms sont aussi les plus français du monde. On nous présente des **Laurier,** des **Poirier,** des **Pommier,** des **Boulanger,** des **Boucher,** des **Charron.** Voilà même les noms tout militaires du temps jadis: **Lafleur, Bontemps, Jolicoeur,** comme dans les "Gardes françaises" de la chanson. Un Fanfan la Tulipe se trouvera peut-être parmi les cent mille hommes nouveaux que le gouvernement général du Canada lance en avant!" — **Emile Hinzelin, dans la "France de Demain".**

C'est un père borné qui a négligé l'essentiel. Il est la copie vivante de ces Canadiens-français qui oublient sous prétexte d'enseigner l'anglais à leurs fils de leur apprendre le français.

Il y a dans cette conduite un manqu de fierté qui contraste avec le faux orgueil qui les pousse à se croire plus éclairés, quand ils ont fait de leurs enfants des éclopés intellectuels, qui traînent dans la vie, avec un regret tardif et sans remède, leur infirmité de ne pouvoir entendre et comprendre les battements de coeur de leurs compatriotes.

Apprendre une autre langue utile, nécessaire, c'est au mieux, mais n'y mettons pas de vanité, ni de bassesse; que cette étude ne signifie point capitulation, aveu d'impuissance.

Quelle folie d'entendre des parents prôner l'étude d'une autre langue et qui font bon marché de la leur! qui ne savent et ne sauront jamais la leur!

R. P. Hudon, s.j.

du Bois-Roux qu'il a voulu gracieusement lui offrir... c'est, à la veille du mariage, découronner son antique foyer du cachet brillant de grande vie provinciale au milieu de laquelle Odile a toujours vécu.

Et puis, devant le pays, son sacrifice sera-t-il interprété comme Jacques le désire..? Les paysans n'y verront-ils pas plutôt une marque de faiblesse, présage de la débâcle générale..? et les juifs de l'usine, un symptôme invitant à une reprise d'hostilités presque immédiate..?

M. de Chailuy, au contraire, est à la fois un ami et un silencieux qui, certainement, ne jettera pas dans le public le secret de son intervention.

Enfin, a conclu Jacques, souffrir pour souffrir, mieux vaut peut-être souffrir dans mon orgueil que dans mon coeur!...

Alors il ferme décidément la lettre et laissé partir Firmin qui doit la porter. Mais, de la fenêtre de sa chambre, il suit encore des yeux son domestique au travers des blés, hésitant et, jusqu'au dernier moment, se demandant s'il ne doit pas le rappeler.

Et quand Firmin disparaît à l'horizon derrière les premiers peupliers de l'Abbaye, Jacques referme la fenêtre:

—Odile... ma petite Odile, murmure-t-il, il faudra m'aimer beaucoup, car, pour vous, j'ai déjà beaucoup souffert!...

Chapitre XVI

C'est pourtant le premier pas de Jacques sur la route de l'épreuve: "Wer will thranen ernten, muss liebe saen!... Celui qui veut récolter des larmes doit semer l'amour..." Ce proverbe, né dans le paysage mélancolique des bords du Rhin, va se réaliser pour le jeune gentilhomme.

Déjà, quand Odile est là, bien à côté de lui, qu'ils causent tous les deux, et devisent d'avenir, Jacques a vaguement l'impression que la jeune fille, si franche pourtant, cherche à distraire son attention et l'empêcher de trop regarder en elle...

Sait-on jamais ce que pensent les jeunes filles..?

Sans doute!. Mais Odile est sa fiancée, pourquoi ne lui laisse-t-elle plus voir son âme, puisque Jacques ne refuse pas la sienne.? Pourquoi ne s'abandonne-t-elle pas d'une façon totale à la protection de son affection..? Pourquoi un certain air grave de le regarder, comme si, tout en l'écoutant, elle suivait une sorte de conversation intérieure, d'où il serait exclu..?

En réalité, si Odile cache quelque chose, si elle se tait, c'est qu'en parlant elle craint d'atteindre Jacques en plein coeur; et la pauvre petite se dit: "Le malheur se connaît toujours trop vite, et l'espérance est encore un bonheur!"

Pourtant, cette silencieuse inertie doit fatalement finir; et maintenant, Odile fait appel à tout son courage pour prendre une décision qui devient de jour en jour plus nécessaire.

Jusqu'alors, le mariage a été retardé pour quelques-unes des mille raisons légitimes qui surgissent aux époques graves où la vie s'aiguille dans un sens ou dans un autre, absolument déterminé. Mais, à l'heure actuelle, Jacques a tout réglé, et, en apparence, rien ne s'oppose plus à ce que la jeune fille quitte l'Abbaye, et vienne, à la Ferlandière, vivre à l'ombre tutélaire d'une affection qui se fortifie de tous les obstacles qu'elle recontre.

Et, bien que ce jour soit le désiré des jours, Odile voit arriver l'heure de son mariage avec terreur... Oh! ce n'est ni manque d'affection, ni cette hésitation particulière à tant de jeunes filles, qui reculent devant une chose dès qu'elle est décidée. Odile a des raisons dont elle seule peut apprécier la gravité. Toutes pourraient se résumer dans ce mot bien prosaïque: sa santé.

L'habitude de vivre constamment auprès d'une personne fait que l'on constate assez difficilement les changements de son visage. Jacques s'était accoutumé à la pâleur d'Odile, à ses cheveux trop lourds, qui semblaient toujours lui incliner la tête vers le ciel, à ses yeux trop bleus, à ses mains d'un fini trop exquis. Non seulement il s'y était accoutumé, mais il aimait sa petite fiancée ainsi, cette frêle enfant d'un blond de rêve qui, dans toute sa personne, avait quelque chose d'aérien, une âme qui, par hasard, aurait eu le caprice d'un corps et sourirait doucement au travers d'une enveloppe humaine tout illuminée d'elle.

Mais Odile pense autrement.

Souvent, quand elle est seule, loin des yeux de Jacques qui la soutienent et la galvanisent, elle retombe sur elle-même, comme une plante trop frêle pour l'intensité de vie qui circule en elle, et il se produit tout à coup chez la jeune fille un accablement, une désespérance qui l'effrayent pour l'avenir.

Depuis l'accident de la chasse, où, violemment, elle a heurté cette branche dure dépassant sur la route, la fiancée de Jacques a vu sa santé, jusque-là délicate, mais résistante, peu à peu se modifier. Après avoir sommeillé en apparence, cette blessure invisible est devenue une sorte de point d'appel, et toute une série de phénomènes sont venus graviter autour de lui: symptômes très anodins quand ils sont isolés, très graves lorsqu'ils s'enchaînent d'une façon anormale et prolongée.

Toujours, Odile les a cachés, non pas qu'elle veuille négliger leur avertissement, elle est trop sérieuse et tient trop à son bonheur pour cela. Mais, prête à faire le nécessaire, elle ne voit pas pourquoi elle jetterait dans des vies aimées la longue angoisse des inquiétudes, quand il lui est si facile de circonscrire, à elle seule, toute sa préoccupation.

Comme chez toutes les nerveuses, sa figure change d'heure en heure, suivant l'impression du moment; Jacques en plaisante d'ailleurs assez volontiers: mais s'il avait vu, à certains jours, sa petite fiancée étendue sur sa chaise longue, se mordant les doigts pour ne pas tousser, le mouchoir taché de sang, un désespoir absolu au fond de ses yeux... alors, sans qu'elle ait eu un mot à lui dire, il aurait compris la raison pour laquelle la jeune fille reculait, sous des prétextes sans cesse renouvelés, la date de son mariage.

Pourtant Odile se raccroche à tout, et, courageusement, lutte de son mieux pour ne pas jeter dans la vie de Jacques la douleur folle d'un refus. A certains moments, elle a des espoirs insensés, il lui semble qu'elle s'éveille en une résurrection définitive. A d'autres heures, c'est le sentiment précis que tout est fini pour elle ici-bas, et que c'est plus loin et plus haut qu'elle doit chercher le bonheur; son esprit devient comme ces ciels de printemps où, tour à tour et très vite, sur des profondeurs bleues, passent des nuages de deuil; où la chaleur exquise du renouveau se glace subitement sous un vent du Nord, qui tue jusqu'à l'espérance des bourgeons.

Dans la circonstance, Odile se place uniquement au point de vue du bonheur de Jacques; et il lui semble qu'elle le respecte, qu'elle le prolonge par son silence; mais le jour où elle sera certaine, dans un sens ou dans un autre, alors elle se propose de parler clair: elle ne veut épargner à ses amis que les affres inutiles des irrésolutions.

Un jour, après avoir bien réfléchi, tourné et retourné la questions sous toutes ses faces, Odile s'arrête à une idée qui devient définitive; et, sous prétexte d'achats, prend le train pour Paris, seule avec une vieille femme de chambre.

Jamais elle n'y est venue dans ces conditions.

Ce fut par une journée d'août, lourdement chaude; le soleil, ardant sur l'horizon, rebondissait en notes brutales à la façade de toutes les maisons, transformait chaque rue en une sorte d'étouffoir, où le bitume s'écrasait comme une pâte molle sous les pieds; la foule indifférente encombrait les trottoirs, produisant dans l'âme de l'affectueuse petite Odile quelque chose comme une impression de désert, de solitude sans fin, dans le bruit et l'énervement de tout.

La pauvre enfant, lasse et triste, parce qu'elle se sent malade et seule, marche sans rien dire, mais non sans beaucoup penser.

Est-il possible de vivre dans cette poussière et cette buée chaude, les uns sur les autres, au milieu de cette fièvre qui semble agiter tous les gens qu'elle rencontre..?

Et elle jette un regard de compassion aux jeunes filles, de son âge dont elle entrevoit le teint jaune et le profil tiré au travers des vitres des magasins, obligées d'être toujours aimables avec tous les clients, et de porter, le sourire aux lèvres, le poids du jour et de la chaleur.

... Où est-il, le petit coin ensoleillé et tranquille qu'arrose la Jouine, au bord du jardin de l'Abbaye..? Que fait Jacques..? Cherche-t-il la vraie raison de cette fugue à Paris..? Comme un oiseau qui n'a jamais quitté son nid et se trouve tout à coup au milieu d'horizons inconnus, Odile est à Paris depuis une heure, et déjà elle sent monter en elle la nostalgie du pays, une envie déraisonnée d'y revenir, là, tout de suite, sans même aller au bout de ce qu'elle a décidé de faire.

Mais ce n'est qu'une impression vite réprimée; Odile se raisonne: ce serait fou d'agir ainsi; et elle continue sa route au milieu des camelots qui hurlent d'une voix éraillée les journaux du jour, des femmes en toilette, des employés, des gamins hardis, des petits commis des magasins de nouveautés, qui la regardent passer, l'oeil gai et narquois, les deux mains derrière le dos, appuyés sur les coupons de leur calicot.

Heureusement pour elle, la maison du fameux docteur Holtaut est là, tout près; Odile monte l'escalier très frais, très obscur, lentement, étouffant ses pas sur la moquette épaisse, et, déjà impressionnée, sonne au troisième.

Une bonne quelconque ouvre et fait entrer les deux femmes dans un salon riche, mais d'une désespérante banalité. A cette heure d'angoisse, Odile voudrait que ce salon eût quelque chose de grace et de consolateur comme le salon d'un prêtre. Ce n'est pas le cas chez le docteur Holtaut, amateur sans foi de bibelots sans goût.

Six personnes étaient assises là, ennuyées, silencieuses, avec ce visage particulier, cette attitude navrante de plus ou moins condamnés à mort qui attendent leur sentence.

(A suivre)

UN CENTENAIRE

La Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée célèbre aujourd'hui le centenaire de sa fondation.

Le 25 janvier 1816, un prêtre encore jeune, l'abbé de Mazenod, unique rejeton d'une ancienne famile de Provence ruinée par la Révolution, jetait dans la terre inépuisable de France le grain de sénevé, devenu en un siècle l'arbre magnifique dont les racines ont pénétré sur toutes les terres du globe.

C'est dans un modeste réduit de la ville d'Aix, déchue de son ancienne splendeur, que l'oeuvre prit naissance. Le seul collaborateur de l'abbé de Mazenod était un humble vicaire d'Arles, l'abbé Tempier. Quelques compagnons se joignirent à eux afin de les aider à faire revivre, dans le midi de la France, la vie religieuse détruite ou mourante.

Comme tous les facteurs d'oeuvres providentielles, l'abbé de Mazenod n'avait aucune visée ambitieuse. Il ne songeait nullement à augmenter le nombre des grandes fondations de l'Eglise. Ce n'est qu'après deux ans de prières et de méditation que, cédant aux voeux de ses compagnons et à l'appel manifeste de Dieu, il consentit à jeter les bases d'une congrégation régulière. Il mit la même sage lenteur à demander au Saint Siège l'approbation de ses règles. Enfin, le 21 mars 1826, après dix années bien remplies de prière, d'études et d'apostolat, les Oblats de Marie Immaculée étaient solennellement admis au nombre des milices régulières de l'Eglise.

L'oeuvre grandissait lentement mais sûrement. Vingt-cinq ans après sa naissance, elle s'étendait par toute la France; elle avait franchi la frontière suisse et traversé la Manche pour s'établir en Grande Bretagne. Mais jusque-là les Oblats avaient borné leurs travaux à supplémenter le ministère paroissial: ils prêchaient des retraites, ils portaient le ministère de salut et de consolation dans les campagnes abandonnées, chez les ouvriers des grandes villes et dans les prisons. C'était à peu près le champ d'action que saint Alphonse de Liguori avait assigné au début à sa Congrégation du Saint-Rédempteur. Mais la Providence appelait ces deux oeuvres à des destinées plus vastes.

* * *

En 1840, Mgr Bourget inaugurait à Montréal sa glorieuse carrière épiscopale, si mouvementée, éprouvée par tant de traverses et de contradictions, si féconde en oeuvres de régénération morale et sociale. L'année suivante, le nouvel évêque partait pour Rome. L'un de ses désirs les plus ardents était de ramener des missionaires français afin de compléter le ministère de son clergé.

La conquête anglaise avait à peu près éteint les foyers d'expansion religieuse au Canada. Profitant de la faiblesse de Clément XIV et de la haine folle des dynasties bourbonniennes contre la Compagnie de Jésus, les gouverneurs anglais de la colonie, moins complaisants d'habitude pour les décisions de Rome, s'étaient empressés de promulguer le décret de suppression et de faire main-basse sur les biens des Jésuites. Ils avaient également expulsé les Recollets et volé leurs propriétés. Ils avaient entravé de toutes manières l'apostolat catholique, l'enseignement catholique, et même la simple gouverne des diocèses et des paroisses. Inutile d'ajouter qu'ils avaient opposé une résistance hypocrite mais efficace à toute tentative d'expansion religieuse.

Longtemps, l'entrée de la colonie était restée interdite aux prêtres français. Au moment de la Révolution, les autorités britanniques laissèrent les portes s'entr'ouvrir devant quelques prêtres chassés de France, en qui l'Angleterre voyait des victimes de la République et des ennemis de l'Empire napoléonien plutôt que des ouvriers actifs de l'apostolat catholique. Le séminaire de Saint-Sulpice avait surtout profité de cette demi-mesure de liberté. Mais le champ d'action de cette vénérable institution se limitait, alors comme aujourd'hui, à l'oeuvre des séminaires et, par surcroit, à la gouverne de quelques paroisses opulentes. Ses traditions monarchistes, fortifiées par l'horreur de l'anarchie révolutionnaire et la résistance à la tyrannie impériale, avaient développé chez ses membres un respect extraordinaire de l'autorité royale. Encouragés par les faveurs savamment mesurées des gouverneurs, retenus par la crainte légitime de perdre les riches domaines dont ils faisaient un si noble usage, les Sulpiciens reportaient sur le Roi d'Angleterre et ses représentants le culte qu'ils avaient voué en France au Roi Très Chrétien. La mésaventure de M. de Mongolfier, écarté de l'épiscopat par le général Murray, leur avait montré à quel prix ils pourraient conserver leur situation au Canada. Tout les portait à se consacrer exclusivement à la pieuse et rigide formation d'une docile jeunesse bourgeoise plutôt qu'à répondre à l'ardeur apostolique d'un évêque jeune et zélé, dont les aspirations cadraient aussi peu avec leurs habitudes séculaires que son **romanisme** sans réserve avec leurs traditions gallicanes, légèrement teintées de jansénisme.

Par ailleurs, la France, même la France catholique, ravagée par la révolution, épuisée par l'insatiable ambition de Napoléon, déchirée par les factions et les rivalités dynastiques, avait totalement oublié le Canada et reportait vers d'autres cieux l'ardeur renaissante de son admirable apostolat.

* * *

En route pour Rome, Mgr Bourget rencontra le fondateur des Oblats, devenu évêque de Marseille. Il lui fit part de ses pieux desseins et des besoins urgents du Canada. Mgr de Mazenod hésita longuement. Les missions étrangères n'entraient pas dans le cadre prévu de son oeuvre. Avant de donner sa réponse, il voulut consulter Dieu et ses frères en religion. La réponse fut éclatante et décisive. Et à son retour au pays le 2 décembre 1841, Mgr Bourget ramenait avec lui les RR. PP. Honorat, Lagier, Beaudrant et Telmont. Inclinons-nous devant la mémoire de ces premiers rénovateurs des missions canadiennes, et rendons grâces au zèle du grand évêque qui donna au saint fondateur des Oblats l'occasion d'ouvrir à ces apôtres un vaste champ d'apostolat. On peut dire en toute vérité que Mgr Bourget compléta l'oeuvre de Mgr de Mazenod et lui assura son plein développement.

L'oeuvre des missions du Canada fut bientôt suivie de l'expansion de l'ordre aux Etats-Unis, à Ceylan et dans l'Afrique australe

Est-il nécessaire d'ajouter que les Oblats ont répondu noblement aux espérances de Mgr Bourget et fait fructifier au centuple la semence féconde que leurs premiers missionnaires apportèrent au Canada, en 1841?

Leur premier noviciat, installé à Longueil et bientôt transféré à Montréal, puis à Lachine, fut la source abondante qui a répandu ses bienfaits depuis les confins du Labrador jusqu'aux rives du Pacifique, depuis les plateaux brûlants du Texas jusqu'aux glaces éternelles du Cercle arctique.

Ils organisèrent les missions des **Chantiers** et transformèrent ces rudes camps de bûcherons trop souvent témoins de violences sauvages et de débauches crapuleuses, en autant de foyers de travail sain et de vie chrétienne Ils étendirent rapidement les conquêtes pacifiques de la colonisation française et catholique. Ils furent les virtuels fondateurs des diocèses d'Ottawa, d'Haileybury et de Mont Laurier. Ils reprirent les anciennes missions des Jésuites dans toute la région des Laurentides, depuis le Saguenay jusqu'au Témiscamingue.

Joignant les oeuvres d'enseignement à l'apostolat des missions, ils fondèrent le Collège d'Ottawa, érigé plus tard en université, et lui conservèrent son caractère fondamental, en dépit des assauts de l'extérieur et parfois même de l'intérieur.

* * *

Mais leur principal champ d'action fut la vaste contrée qui s'étend du Lac Supérieur et de la Baie d'Hudson aux Montagnes Rocheuses, de la Rivière Rouge à l'embouchure du Mackenzie. Appelés par Mgr Taché, leur frère en religion, à fortifier le frêle arbrisseau planté par Mgr Provencher, ils ont couvert cet immense territoire, presque aussi étendu que l'Europe, de leurs oeuvres multiples. S'adaptant merveilleusement à toutes les circonstances de lieu et d'époque gardiens vigilants des traditions nécessaires, l'esprit toujours ouvert aux exigences nouvelles, ils ont été les apôtres zélés des sauvages, les tuteurs paternels des Métis, les auxiliaires intelligents et actifs des nouveaux colons Respectueux de tous les droits de toutes les libertés légitimes, ils se sont faits tout à toutes. Sans jamais trahir leurs devoirs de reconnaissance envers le Canada français, qui leur a ouvert ce champ d'apostolat et fourni tant et de si zélés missionaires, ils ont fait bon accueil aux colons de race britannique ou étrangère et accordé à tous une égale part de leurs soins et de leurs lumières. En un mot, ils sont restés de vrais missionaires catholiques. Ils ont donné l'exemple constant d'un juste accord entre le patriotisme humain et les exigences supérieures de la foi et du ministère apostolique.

Sait-on qu'en trois-quarts de siècle, ils ont fourni à l'Eglise du Canada seize archevêques et évêques? Voici cette pléiade d'apôtres: Mgr Guigues, premier évêque d'Ottawa, Mgr Taché, l'illustre archevêque de Saint-Boniface, Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert — celui-là dont la rude vie de missionnaire inspirait à Louis Veuillot l'un de ses articles les plus touchants sous ce titre pittoresque: "Un évêque pouilleux", — Mgr Faraud et Mgr Clut, vicaires apostoliques de l'Athabaska-Mackenzie, Monseigneur d'Herbomez et Mgr Durieu, de la Colombie Anglaise, Mgr Dontenwill, autrefois évêque de New Westminster, aujourd'hui supérieur-général de la Congrégation, Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, Mgr Pascal, évêque de Saint-Albert, Mgr Grouard, vicaire apostolique de l'Athabaska, et son coadjuteur Mgr Joussard, Mgr Breynat, du Mackenzie, Mgr Charlebois, du Keewatin, le R. P. Bunoz, préfet apostolique du Yukon.

Aucun de ces vénérables évêques, parmi les vivants, aucun de leurs frères en religion, ne me reprocheront, j'en suis certain, d'avoir réservé pour une mention spéciale le nom et la mémoire de Sa Grandeur Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface. La Congrégation des Oblats n'eût-elle rendu à l'Eglise et au Canada français d'autre service que de leur avoir donné ce grand apôtre, ce champion inébranlable de la vérité, du droit et de la justice, qu'elle aurait mérité l'impérissable reconnaissance de tous les Canadiens-français.

* * *

Qu'on me permette de relater ici le souvenir d'une impression toute personnelle.

Jeune homme, j'ai eu le bonheur de vivre dans l'intimité de l'un des premiers Oblats canadins, mon proche parent. Avec le Père Honorat et, je crois, le P. Laverlochère, il avait repris les anciennes missions des Jésuites au Saguenay et au lac Saint-Jean. Plus tard, il avait parcouru les missions sauvages du haut Saint-Maurice et descendu le cours des rivières qui se déversent dans la Baie d'Hudson. Puis il avait été l'un des premiers missionnaires des chantiers. Enfin, après avoir fondé une dizaine de missions permanentes sur les deux rives de l'Ottawa, il avait été l'un des premiers missionnaires des chantiers. Enfin, après avoir fondé une dizaine de missions permanentes sur les deux rives de l'Ottawa, il avait été appelé par Mgr Guigues à la desserte de l'une des paroisses du nouveau diocèse de Bytown. C'est là que je le connus, trente ans plus tard. Doué d'une mémoire fidèle, d'un esprit vif et original et d'un rare talent de conteur sans prétention littéraire, il charmait mes soirées par le récit de ses longs et pénibles voyages dans la région des lacs et des forêts sans fin, et par le souvenir vivace des consolations de son rude ministère parmi les sauvages et les bûcherons. C'est de lui que j'appris à aimer les Oblats, à admirer leur oeuvre féconde et salutaire.

L'étude de l'histoire et les voyages à travers une partie des régions évangélisées par ces vaillants missionnaires, ont fortifié en moi le culte de ma jeunesse.

Au milieu des témoignages illustres qui leur viennent de toutes parts, j'ai voulu déposer au pied des Oblats le modeste hommage d'un simple publiciste et balbutier quelques-unes des paroles de reconaissance qui doivent s'élever auourd'hui du coeur de tous les Canadiens-français.

Henri Bourassa.

LES RACES MAUDITES

Frédéric Barberousse venait de rentrer en Allemagne, après son couronnement à Rome, comme empereur d'Occident (1155). Tenant le sceptre impérial, il était le défenseur armé de l'Eglise. Voyons comment il tient son serment et s'acquitte de ses devoirs.

Il commence par fermer les yeux sur les violences sacrilèges exercées, dans son territoire, sur l'archevêque Esquille, qui regagnait son nouveau poste de légat en Danemark. Puis il donne un triste exemple de morale à ses sujets, en répudiant sa femme Adélaïde pour cause de stérilité, quatre ans après son mariage. Il s'attire aussitôt, de ce fait, une réprimande du pape Adrien IV, qui, en même temps, attire son attention sur l'attentat dont avait été victime d'archevêque Esquille. Pour cette dernière affaire l'empereur oppose la force d'inertie. Pour la réprimande pontificale il épouse Béatrix de Bourgogne.

Adrien IV lui envoie alors deux légats. Il veut bien les entendre, mais il leur ordonne aussitôt de retourner à Rome, directement et sans arrêt, et le lendemain même. Au cours de l'entretien de Barberousse et des légats, l'un de ceux-ci faillit avoir la tête tranchée d'un coup de sabre du comte Othon de Bavière, qui assistait le César germanique.

On s'aperçoit vite, à Rome, de ce que rêve Frédéric Ier: c'est que le Saint-Siège lui servît d'instrument pour arriver à la domination universelle. Le César teuton entendait être le maître du monde, l'empereur de l'univers. C'est dans cet esprit, d'ailleurs, qu'il fait ses expéditions d'Italie, foulant aux pieds le droit des gens et de l'humanité entière, pillant, brûlant, rasant les villes sur son passage. En définitive, il entend dominer par la terreur.

La rupture devient imminente au moment où meurt le pape Adrien IV (1159). Alexandre III lui succède. Barberousse, mécontent de cette élection, suscite un schisme et fait nommer successivement deux antipapes. Alexandre III excommunie le César allemand, qui voit alors commencer ses revers. Il envahit de nouveau —et pour la cinquième fois—l'Italie, avec une armée formidable. Arrêté devant Alexandrie — qui venait d'être construite en l'honneur du pape Alexandre III, le célèbre "propagateur de la liberté italienne, — il est vaincu à Legnano (1176) et signe la paix, tout en renonçant au schisme et en promettant à nouveau obéissance et respect à l'Eglise. Relevé de l'excommunication, il part pour la troisième croisade, d'où il ne reviendra pas: il se noie dans la petite rivière de Sélef (1190).

Henri VI, dit le Cruel, son fils aîné, lui succède.

Malgré toutes ses promesses, il se déshonore et se rend odieux à toute l'Europe par ses perfidies, ses cruautés, ses brigandages et sa barbarie. Ainsi que son père Barberousse, il considère que l'empereur allemand est la loi vivante de laquelle seule dérivent les droits subalternes des rois et des peuples. Excommunié, lui aussi, il meurt (1197) à 32 ans, empoisonné, dit-on, par sa femme Constance. Celle-ci est emportée, à son tour, l'année d'après.

Une sorte de malédiction divine semble s'attacher au sang de Barberousse.

Frédéric — le frère cadet d'Henri VI — meurt à 24 ans, et les trois autres, puînés, Otton, Conrad et Philippe, descendent respectivement dans la tombe, à 29, 30 et 33 ans.

A la mort d'Henri VI. Othon IV (de Brunswick) monte sur le trône impérial, après le serment d'usage. Maître de l'empire, il se montre pleinement parjure. Le pape Innocent III l'excommunie: il meurt (1218) sans postérité comme sans gloire.

Son successeur à l'empire est Frédéric II, petit-fils de Barberousse. Malgré ses promesses et ses serments de respect et de fidélité à l'Eglise, il ne cesse de travailler à asservir ses voisins. Son despotisme et ses cruautés, comme ses brigandages et ses crimes, attirent sur lui les foudres du Saint-Siège. Il veut être, lui aussi, le seul maître du monde entier. C'est ainsi qu'entre autres il dépouille son beau-père du royaume de Jérusalem, et Baudouin II de l'empire de Constantinople.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que les empereurs d'Allemagne rêvent de l'hégémonie universelle.

Nous sommes, d'ailleurs, obligés de reconnaître, à la clarté du flambeau de l'histoire, que ce sont les Pontifes romains qui ont sauvé, avec les principes généraux de l'humanité, l'indépendance de l'Italie et la liberté des nations du monde entier.

Mais voyons comment va finir Frédéric II, ce monstre de cruauté, d'impiété et d'immoralité, parjure par surcroit. Comment aussi vont finir les siens?

Il a eu trois femmes: elles meurent, la première, après quatre ans; la deuxième, après trois ans et la dernière, après six ans de mariage.

Son gendre, Ezzelin de Romano, dit le Féroce, mourra de façon atroce, en captivité, ainsi d'ailleurs, qu'Albéric—son frère, — qui sera assassiné; lui, sa femme, ses six garçons et ses deux filles, après une bataille malheureuse.

Son fils aîné, Henri, se révoltera contre lui, et, malgré le pardon imploré par cet enfant, Frédéric le jettera en prison, où il mourra, à 29 ans, après huit ans d'horribles souffrances.

Son fils cadet, Henri — deuxième du nom, — mourra à 16 ans, empoisonné par Conrad IV, ou par Manfred, bâtard impérial.

Son petit-fils, Frédéric, mourra également empoisonné des mêmes mains, à 18 ans.

Sa fille, Marguerite, épousera Albert le Dépravé, et mourra à 29 ans.

Son fils bâtard, Entius, mourra dans une cage de fer, à 44 ans, après une captivité de vingt-trois ans.

Son plus ardent défenseur, Thaddée de Sesse, mourra, les deux mains coupées, dans une bataille perdue.

Son conseiller et son confident Pierre des Vignes, soupçonné de vouloir l'empoisonner, se verra crever les yeux, et, comme Ezzelino le Féroce, se tuera de désespoir.

Son médecin sera pendu, et lui-même, Frédéric II, finira, comme on l'a dit, étouffé par son bâtard Manfred.

Son fils légitime, Conrad IV, mourra à 26 ans, empoisonné, dit-on, par ce même Manfred, son frère bâtard, et ce dernier sera tué à 33 ans, dans une bataille malheureuse.

Enfin, Conradin, le dernier rejeton légitime de la famille, montera, à 16 ans, sur l'échafaud.

Ainsi finit la dynastie des Hohenstauffen, qui prétendait asservir l'Eglise, et par elle toutes les nations.

Il faudrait être bien aveugle ou fermer systématiquement les yeux à la lumière pour ne pas reconnaître, dans l'exposé qui précède, l'action vengeresse de la Providence divine.

L. B.

LE BON CONSEIL

Dans un hôpital de Paris, un Sénégalais blessé se fait soigneusement la barbe. Entre dans la salle une Dame de la Croix-Rouge, qui est toute bonté, tout zèle, tout dévouement, la "bonne maman" des blessés. Elle est d'un certain âge et — qui donc en sourirait? — elle a un peu, oui, un peu de moustache.

La dame, déjà, s'occupe de ses chers malades et avise le Sénégalais qui range ses rasoirs.

—Te voilà beau garçon. Ah! dit-elle sur un ton de bonne humeur charmante. Tu es jeune, maintenant. Ah! la jeunesse, quel trésor! Et comme je voudrais bien être jeune encore, moi...

—Rase-toi, Madame! conseilla gentiment Ali en montrant des dents de lion.

LA VIEILLE MAMAN

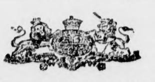
Une vieille maman accompagne son fieu, un petit gars trapu, solide, nerveux, un vitrier, retour de permission.

Au départ du train... émotion sous le bonnet tuyauté de la bonne vieille... pincement au coeur du petit chasseur... picotement aux paupières (qui de nous n'a ressenti cela?).

Mais le petit soldat se redresse, refoule ses larmes, mord ses lèvres, se raidit et, embrassant sa bonne maman:

—Ne pleure pas, m'man... on en r'viendra! Tiens, que veux-tu que je te rapporte?

—Ta peau! mon gars!



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., mardi, le 15 février 1916, des soumissions séparées pour la fourniture de "balais, pinceaux et brosses", "chaînes", "charbon", "quincaillerie", "boyaux", "huiles et graisses", "articles d'étoupage (packing)", "peinture, huile à peinture, etc.," "câbles de Manille", "câbles métalliques", "tuyaux à vapeur, valves et garnitures de tuyaux à vapeur", requis pour les dragues du ministère, dans le Manitoba, durant l'exercice financier 1916-1917.

Chaque soumission devra être envoyée dans une enveloppe séparée cachetée, adressée au soussigné, et portant, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quincaillerie, Manitoba", "Soumission pour chaines, Manitoba," etc., etc., suivant les articles demandés.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées, fournies signées de la main des concurrents.

On peut se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa et au bureau de M. J. Stevens, ingénieur suppléant, 76 Notre-Dame Investment Building, Winnipeg, Man.

Un chèque pour le montant mentionné dans la soumission, fait à l'ordre de l'honnorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 janvier 1916.

N.B.—Le ministère ne reconnaitre aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura expressément autorisé cette publication.—90559.

Dans le Monde

La censure discutée

Paris, 25. — Plusieurs députés ont vertement critiqué la censure. On prétend qu'elle est appliquée d'une façon ridicule.

Echange d'internés

Berlin, 25. — Les gouvernements français et allemand se sont entendus pour échanger les prisonniers civils des deux pays qui ne sont pas susceptibles du service militaire.

La rareté du papier

Londres, 25. — Le "Manchester Courier", fondé en 1825, annonce qu'il va bientôt cesser de paraître "en raison de la hausse rapide du prix du papier".

Toujours la France

Paris, 25. — Le roi Nicolas se plaint amèrement de la conduite de la flotte italienne. Elle n'a pas protégé les côtes du Monténégro comme le faisait la flotte française.

La politique à l'armée

Paris, 25. Les députés socialistes vont demander au Parlement l'autorisation d'aller visiter leurs électeurs sur le front.

Entrevue émouvante

Rome, 25. — Une entrevue a eu lieu hier à la gare centrale entre la reine d'Italie et sa mère, la reine du Monténégro et ses filles qui s'en vont en exil à Lyon où se trouvera maintenant la cour monténégrine.

La terreur en Serbie

Salonique, 26. — Les Allemands appliquent en Serbie les mêmes méthodes qu'en Belgique. La situation y est telle qu'il est impossible d'y demeurer.

La politique en France

New-York, 26. — Le correspondant de la "New York Tribune" à Paris affirme que les intrigues de Caillaux à la Chambre amèneront la chute de Briand.

La France et le Vatican

Rome, 26. — On dit que M. Briand va venir ici rencontrer le cardinal Billot dans le but d'un rapprochement éventuel de la France et du Vatican.

Echecs allemands en Belgique

Paris, 26. — Une violente attaque des Allemands devant Nieuport a été arrêté par nos feux de barrage. A l'est de Neuville-Saint-Vaast, deux attaques allemandes d'une violence inouïe ont été complètement repoussées par les troupes françaises.

Le blocus de l'Allemagne

Londres, 26. — La France pousse l'Angleterre à déclarer le blocus de l'Allemagne. C'est un grand appui à lord Beresford et aux autres partisans du blocus.

Cathédrale détruite

Berlin, 26. — Un communiqué officiel dit que les canons allemands ont détruit la cathédrale de Nieuport dont la tour servait de poste d'observation aux artilleurs ennemis.

Raids aériens en Serbie

Paris, 26. — Les villes de Monastir et de Gievgeli ont été attaquées par une escadre de 16 aéroplanes français. Certains de ces avions ont parcouru 300 kilomètres.

Des bombes sur Nancy

Paris, 26. — Les Allemands ont laissé tomber sur Nancy plusieurs bombes, mais celles-ci n'ont causé aucun dégât.

La retraite des Monténégrins

Rome, 26. — Les avions austro-hongrois ne cessent de harceler l'armée monténégrine en retraite. Volant bas, ils font surtout usage de leurs mitrailleuses.

Espionnage en Suisse

Paris, 26. — Le tribunal de Berne a condamné à 45 jours de prison et 1,000 francs d'amende un avocat allemand de Berlin du nom de Salomon. Cet Allemand faisait de l'espionnage.

Les prisonniers tuberculeux

Berne, 27. — Deux cents prisonniers de guerre tuberculeux sont arrivés ici hier. La moitié sont des Français, prisonniers en Allemagne, et le reste, des Allemands prisonniers en France. Ils seront tous soignés ici.

Les cambrioleurs impériaux

Paris, 27. — Les autorités allemandes ont perquisitionné la villa de M. Vandervelde, membre du gouvernement belge, près de Bruxelles.

Emeute à Berlin

Paris, 27. — Plus de soixante personnes ont été tuées et au moins trois cents blessées dans une émeute à Berlin le 12 janvier dernier.

La conscription est votée

Londres, 27. — La Chambre des Lords a adopté en troisième lecture la loi de la conscription mitigée.

Le choléra

Paris, 27. — Des renseignements de Tunis disent que trois médecins français attachés à l'institut Pasteur ont découvert un remède pour guérir le choléra.

La Grèce aura du charbon

Londres, 27. — Un accord a été conclu entre la Grèce et la Grande-Bretagne au sujet de l'approvisionnement de charbon des industries grecques.

Défaite turque

Londres, 27. — Une dépêche de Petrograd annonce la cature de 50 officiers et de quatre mille soldats turcs au cours des derniers combats.

Opposés au militarisme

Bristol, 28. — Les ouvriers en congrès ont déclaré qu'ils ne voulaient aucunement embarrasser le gouvernement dans sa conduite de la guerre, mais qu'ils demeuraient inébranlablement décidés à demeurer anti-militaristes.

Emeute à Lausanne

Berne, Suisse, 28. — Une foule irritée a jeté à bas à Lausanne le drapeau allemand. Il a fallu appeler la troupe. Le sentiment à Lausanen est fortement français.

549,467 hommes

Londres, 28. — M. Asquith a déclaré que les pertes anglaises s'élèvent à 549,467 hommes, dont 24,122 officiers.

La révolte en Chine

Shanghai, 28. — La situation est extrêmement obscure dans la Chine et en maintes parties les révolutionnaires gagnent du terrain.

Les Français débarquent

Paris, 29. — Des marins français ont occupé la petite ville de Antiphilo, sur la côte d'Asie Mineure. La garnison turque a été faite prisonnière.

Drame de la mer

Londres, 29. — On est sans aucune nouvelle de l'Appam qui avait à bord cinq cents personnes dont deux cents prisonniers allemands.

Evacuation de l'Albanie

Rome, 29. — L'Albanie, à l'exception du port de Vallona et de ses environs, sera évacuée par les Alliés. Les Italiens ont décidé de faire de ce port un autre Salonique.

Invention nouvelle

Copenhague, 30. — Un ingénieur vient de découvrir un appareil qui est capable d'empêcher la destruction des navires par les torpilles ou les mines sous-marines. L'invention a été offerte à l'amirauté anglaise.

Le cardinal Mercier

Rome, 30. — Le cardinal Mercier, qui se trouve ici depuis quelque temps, s'est rendu au Vatican pour prendre officiellement congé du Pape.

L'attaque contre Salonique

Bucarest, 30. — L'empereur Guillaume serait venu à Nish récemment pour discuter avec les chefs militaires les plans de l'attaque contre Salonique. On prendra prochainement l'offensive.

A ceux qui souffrent de l'asthme. — Le remède du docteur Kellogg contre l'asthme est au malade ce qu'une main secourable est au nageur coulant. Il lui donne une nouvelle vie en guérissant son mal, — quelque chose qu'il en était arrivé à croire impossible. Son efficacité est trop évidente pour être contestée. C'est son meilleur argument, sa meilleure annonce. Si vous souffrez de l'asthme, usez de ce remède et comme des milliers d'autres trouvez-y le remède.

AU CANADA

Nicolet vote la prohibition

Nicolet, 26. — Notre ville a voté la prohibition. Il n'y a pas eu une seule voix contre.

Contre la prohibtion

Verchères, 26. — Par un vote de 86 contre 49 Verchères a rejeté la prohibition.

Le bilinguisme à la Chambre

Ottawa, 26. — M. Boulay, de Rimouski, a présenté une motion exigeant que tous les fonctionnaires ayant un salaire de plus de $2,000 parlent les deux langues.

Pour la prohibition

Saint-Constant, 26. — La prohibition a été votée à une majorité de 109 voix. Le vote a été de 2 contre 1.

Saint-Hyacinthe rejette la prohibition

Saint-Hyacinthe, 26. — Les anti-prohibitionistes ont obtenu unu majorité de 312. Les anti-prohibitionnistes se sont fait remarquer par leur anti-cléricalisme.

Mgr Fallon contre la prohibition

London, Ont., 26. — Mgr Fallon vient de se prononcer contre la prohibition. C'est d'après lui une diminution des droits individuels.

"C'est pourri"

Montréal, 27. — Le maire Martin a fait, ce matin, une charge à fond de train contre l'administration municipale. Il a affirmé que "c'est pourri d'un bout à l'autre".

Instruction obligatoire

Québec, 27. — Une délégation du Conseil des Métiers et du Travail est allé, ce matin, demander au gouvernement de voter l'instruction obligatoire.

L'interdiction du "Devoir"

Ottawa, 28. — Le docteur Edwards, député de Frontenac, Ont., a demandé, hier, au gouvernement, de supprimer le "Devoir", d'échanger Henri Bourassa pour le docteur Béland, de rayer Armand Lavergne des cadres de la milice.

Un défi du sénateur Choquette

Montréal, 28. — Le sénateur Choquette a adressé hier un message à l' "Evening Telegram" de Toronto protestant contre les critiques de son discours au Sénat. Le sénateur met le journal torontonien au défi de convoquer une assemblée publique à Toronto où il se fait fort d'aller tenir le même langage qu'il a tenu au sénat.

Joliette vote la prohibition

Joliette, 28. — Joliette a voté la prohibition par une majorité de 305. Le vote a été de 4 contre 1.

Justice pour les Ontariens

Québec, 28. — Dans son numéro d'hier, le "Morning Chronicle" faisant appel au "fair play" britannique dont se targuent les Anglais, réclame le règlement de la question scolaire dans Ontario.

La fabrication des munitions

Ottawa, 29. — Les commandes placées au Canada se chiffrent à $169,000,000. De larges profits ont été faits, le gouvernement anglais ne mesquinant pas sur le prix payé.

Montréal souscrit

Montréal, 29. — La campagne de souscription pour le Fonds Patriotique a donné la somme de $2,379,854.

Prolongement du Parlement

Ottawa, 31. — Le gouvernement introduira la semaine prochaine un bill prolongeant la vie du présent gouvernement. On ignore encore quelle sera lattitude de l'opposition.

POUR L'EST

M. et Mme L.-A. Delorme quitteront Winnipeg au milieu de la semaien pour un voyage de quelques dans l'Est.

CHANGEMENT DE BUREAU

La société légale Delorme et Lacerte a transporté ses bureaux de 709 Electric Railway Building à 208-209 Quebec Bank Building, 218 avenue Portage.

NAISSANCE

Mme G.-R. Brunet, un fils, baptisé le 27 janvier, Joseph-Antoine-Paul-Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme J.-O. Brunet.

Du pays du soleil de minuit. "Il y a plusieurs années", écrit M. Karl Bertensen, de Sandnes, Harstad, Norvège, 'je commandai une caisse de Novoro et le trouvai très bienfaisant. Je souffrais d'une maladie nerveuse et avais pris des médecines et consulté des docteurs, mais sans succès. Néanmoins, le Novoro me rendit la force et la santé."

Si vous désirez une médecine qui soit réellement bonne, et qui ait atteint son plus haut point dans la faveur du public, tant ici qu'à l'étranger, sur ses propres mérites, après un emploi d'un siècle d'usage constant, le Novoro est ce que vous voulez. Ce vieux remède herbeux ne saurait être obtenu dans les pharmacies. Des agents spéciaux le fournissent au public, libre de tous droits, directement du laboratoire des fabricants, le Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill., E.-U. d'A.

ENERGIQUE DISCOURS DU SENATEUR LANDRY

A Montréal, dimanche dernier

Présenté en termes émus par M. le docteur Baril, qui salue en lui le champion de toujours des minorités attaquées, M. le sénateur Landry reçoit une enthousiaste ovation.

—Je ne serais pas Français, dit-il, si votre accueil ne me remuait jusqu'au plus intime de l'âme: mais j'en renvoie l'honneur à qui il est dû, à l'Association d'Education et à nos compatriotes ontariens.

Nous ne nous sommes pas jetés dans cette lutte par caprice ou par fantaisie, mais pour revendiquer un droit sacré. (Applaudissements). A la tyrannie audacieuse, nous avons crié: Non! tu n'iras pas plus loin. (Longues acclamations).

Vous évoquiez tout à l'heure, le souvenir de cette nationalité acadienne qu'on voulut extirper du sol américain, dont on dispersa les fils sur toutes les plages de l'Amérique. J'ai l'honneur d'appartenir à cette race héroïque. (Ovation). L'histoire d'Acadie est une leçon d'espérance. Le peuple acadien subsiste, plus fort et plus grand, en dépit de la dispersion. Tous les efforts de la tyrannie se sont brisés contre lui. Ainsi en sera-t-il de la persécution qui s'acharne aujourd'hui contre la langue française et la minorité ontarienne. (Longs applaudissements).

Jusqu'à la fin

L'orateur adresse ses remerciements à l'Association de la Jeunesse, qui a assuré à la minorité le nerf de la guerre. Il rappelle la fameuse séance de décembre 1914 qui inaugura la campagne de la jeunesse et où, n'étant encore "que Président du Sénat", il leur apporta son concours. C'est un peu ce jour-là, dit-il, que fut décidé mon sort, et si je suis aujourd'hui Président de l'Association d'Education, c'est un peu à cause de cela.

J'ai accepté l'honneur que me faisaient mes compatriotes ontariens en pleine connaissance de cause, sachant parfaitement à quoi je m'engageais. Je suis entré dans la lutte pour y rester jusqu'à la fin. (Acclamations). Je ne garantis pas d'y porter toutes les qualités qui seraient nécessaires mais je promets d'y mettre une ardeur et un dévouement égal aux vôtres. (Applaudissements). Et tous ensemble nous lutterons jusqu'à la victoire finale. (Longues acclamations).

Une reddition de comptes

Je vous dois un peu une confession et une reddition de comptes.

Vous avez le droit de savoir ce que nous avons fait depuis un an Et d'abord nous nous sommes défendus. (Rires et applaudissements). Et, pendant que nous nous défendions, nous perfectionnions notre organisation, nous fortifions nos cadres. Et lorsque l'heure nous a paru favorable, nous avons commencé à attaquer. (Applaudissements.) Une troupe féminine est allée à l'avant-garde, elle a donné l'assaut, se souvenant de l'antique adage: Ce que femme veut, Dieu le veut! (Vifs applaudissements). Et devant cet assaut, l'ennemi a reculé. (Applaudissements redoublés.)

Avons-nous des droits?

Mais nous battons-nous pour quelque chose de précis et de tangible? Assurément.

Il est cependant encore, semble-t-il, des gens qui doutent de la réalité de nos droits — j'entends de nos droits, non seulement au regard de la loi éternelle, mais au regard de la légalité proprement dite.

Pour ceux-là, pour dissiper leurs derniers doutes, permettez-moi un bref résumé d'histoire et de droit. Et l'orateur, textes en mains, rappelle comment, après la tentative de nous noyer par l'Acte d'Union, on dut accepter le régime confédératif et il définit la situation faite alors aux minorités, particulièrement à la minorité ontarienne, en matière scolaire.

La loi de 1863

Quand le Haut-Canada, dit-il, est devenu la province de l'Ontario, en 1867 lors de la Confédération, la minorité catholique de cette province avait à cette époque tous les droits et privilèges que lui accordait l'acte des écoles séparées devenu loi dès l'année 1863 et incorporé dans les statuts édictés par l'ancien parlement du Haut et du Bas Canada.

Cette législation de 1863 n'ayant subi aucun changement pendant le laps de temps qui s'est écoulé depuis cette date jusqu'en 1867, est devenue, à l'époque de la Confédération, par un dispositif de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867, la base immuable sur laquelle reposent désormais tous les droits et privilèges qu'elle accordait aux écoles confessionnelles de l'Ontario.

Et bien que les législatures provinciales aient maintenant le droit exclusif de légiférer en matière d'éducation, aucune de leurs lois ne peut causer un préjudice quelconque aux droits et privilèges que la minorité cathoolique passédait à l'époque de la Confédération en ce qui concerne leurs écoles confessionnelles.

Ces droits et privilèges, tels qu'ils existaient en 1867, demeurent intangibles et nulle législature provinciale ne peut les atteindre.

Or, en 1867, l'acte des écoles séparées de l'Ontario donnait à la minorité catholique de l'Ontario le droit d'avoir des écoles confessionnelles.

Ce droit existe encore aujourd'hui.

En 1867, l'acte des écoles séparées de 1863 donnait aux catholiques de l'Ontario:

1o—le droit de choisir eux-mêmes par voie élective leurs commissaires d'écoles confessionnelles;

2o—le droit pour les commissaires d'écoles de choisir l'inspecteur;

3o—le droit, pour les mêmes commissaires, de désigner l'espèce d'école qui serait tenue dans chaque arrondissement scolaire:

4o.—le droit pour les écoles confessionnelles de partager dans les octrois votés par la législature pour l'éducation en général:

5o.—le droit, pour ces instituteurs, d'obtenir leurs certificats de capacité de la même manière que les instituteurs des écoles communes généralement.

Voilà quelques-uns des droits intangibles que possèdent les contribuables aux écoles séparées.

Les empiètements du gouvernement ontarien

Et cependant la législature de Toronto, par des actes évidemment inconstitutionnels et frappés de nullité, s'est arrogé le pouvoir:

1o.—de susbstituer, dans la ville d'Ottawa, la nomination de commissaires par le gouvernement à celle des commissaires d'écoles élus par le peuple:

2o.—d'enlever aux commissaires des écoles séparées leur droit de choisir eux-mêmes leurs inspecteurs d'école pour le remettre au pouvoir du gouvernement;

3o.—de frustrer également les commissaires des écoles séparées de leur droit de déterminer eux-mêmes l'espèce d'école à être tenue dans leur arrondissement pour nantir de ce droit le ministère de l'éducation (les No 16 et No 17 consacrant la violation de ce droit);

4o.—de retenir sur les octrois votés par la législature la quote-part afférente aux écoles séparées (usurpation manifeste d'un pouvoir arbitraire et abusif en face de la loi);

5o.—de refuser de remettre aux instituteurs des écoles séparées leurs certificats de capacité, régulièrement obtenus à la suite des examens exigés par la loi.

Le Règlement XVII

Et l'orateur illustre par une série d'exemples, sa démonstration juridique.

Pourquoi, dit-il, a-t-on, en ces derniers temps, accumulé attentats sur attentats, confisqué les octrois légitimement dus, persécuté les instituteurs et finalement susbstitué à la commission élue d'Ottawa une commission nommée?

Parce que les pères de famille et leurs mandataires, les commissaires d'écoles, ne voulaient pas mettre en vigueur le règlement XVII, attentatoire à leurs droits constitutionnels, au bon sens et à la saine pédagogie. (Honte! honte!)

Et il montre combien, non content de violer la Constitution, on a voulu à Ottawa ajouter l'insulte à l'illégalité en renversant dans la commission gouvernementale, l'échelle des valeurs et en faisant représenter la minorité par une majorité de commissaires — et réciproquement. (Nouveaux cris de honte!)

Il explique le régime du double inspectorat imposé aux écoles bilingues et comment, pour protester contre l'insulte, les enfants sont sortis des écoles à l'arrivée de l'inspecteur intrus. (On applaudit les enfants.).

Les écoles bilingues?

Et, en passant, il se demande ce qu'est une école bilingue. — Vous me répondrez probablement, dit-il, que c'est une école où l'on enseigne deux langues. Pas au regard du gouvernement ou de loi d'Ontario. Une école bilingue là-bas, c'est celle que le gouvernement déclare telle. Or, depuis l'adoption du règlement XVII, il refuse de déclarer bilingues, et pouvant donc jouir encore du minimum de droits laissés par le règlement XVII, des écoles fréquentées par une imense majorité et même une totalité d'enfants français.

Ce règlement XVII, on a prétendu le faire loi par le même texte en vertu duquel, le 31 mars 1915, on prétendait substituer à la commission élue d'Ottawa une commission gouvernementale.

Cette loi, nous l'avons attaquée devant les tribunaux. Le juge Meredith — ils sont deux de ce nom, mais la mentalité paraît être la même — nous a déclaré, d'abord, que c'était pour notre bien qu'on nous avait privés de notre droit, secondement, que, comme les gens d'Ottawa, directement attaqués, étaient les seuls à se plaindre, cela ne comptait point. Cela vous paraît extraordinaire? C'est pourtant le jugement! Et M. Landry lit le fameux texte où le juge Meredith déclare que la clause 93 protégeant la classe entière des catholiques romains de la province, la plainte particulière des catholiques d'Ottawa ne saurait porter là contre. Vous avez peut-être cru jusqu'ici que le tout couvrait la partie et que le plus couvrait le moins. Mais vous n'avez pas la tournure d'esprit de là-bas.

En appel

Tout de même, conclut-il, cette façon d'interprêter la loi, ne convaine pas ceux qui l'ont un peu étudiée: elle ne convaine pas surtout ceux qui souffrent. Et nous avons décidé d'aller en appel. (Applaudissements.)

Après avoir analysé un autre jugement — dans l'affaire MacKell contre la commission élue — M. Landry déclare qu'il ne veut mettre en doute ni la bonne foi, ni la sincérité des juges ontariens, mais qu'il n'a guère confiance aux appels qui seront pris au Canada. L'atmosphère est trop défavorable. Elle obscurcit les regards.

Et, au milieu des éclats de rires qui se muent bientôt en acclamations, il conclut: — Voyez-vous, la Constitution, c'est une loi anglaise, et on la comprend difficilement là-bas! Nous allons aller en Angleterre demander ce qu'elle signifie.

Pas de compromis

M. Landry raconte incidemment l'ouverture des classes en septembre 1915 l'engagement de Mlles Desloges (les applaudissements éclatent dès qu'est prononcé le nom des jeunes institutrices) — engagement fait par la Commission élue avant même la naissance de la commission gouvernementale et il ajoute: Je suis contre tout compromis! De longues acclamations saluent cette déclaration. L'orateur reprend: Quand le fort et le faible font un compromis c'est le faible qui est mangé et le fort qui s'engraisse. Nous sommes toujours prêts à un arrangement loyal; nous voulons la paix, nous ferons ce qui sera raisonnablement nécessaire pour cela, mais nous ne sacrifierons jamais notre droit (Acclamations répétées).

Hommage aux mères

Il raconte à larges traits les incidents de l'Ecole Guigues, le courage et la détermination des jeunes filles et des mères de famille. On les acclame longuement, et l'orateur reprend: Croyez-vous qu'une cause qui compte sur de pareils dévouements, sur celui des jeunes gens d'ici, puisse succomber? Non! non! (Applaudissements).

La terre canadienne a été découverte par nos pères et nos missionnaires; la première parole qui ait été entendue en Ontario est la parole française. Nous avons des droits — des réunions comme celle de ce soir et comme celles que nous avons tenues à travers tout l'Ontario ont précisément pour objet de créer chez tous une conviction ferme en leur solidité — et ces droits nous les défendrons contre tous (Longues acclamations).

Quelles que puissent être même les décisions des tribunaux, nous sommes sûrs de l'avenir. Nous grandissons bénis par Dieu. Ontario restera bilingue; — et si elle cesse d'être bilingue, ajoute-t-il en souriant, c'est qu'elle sera devenue française. Mais là encore, elle sera bilingue, parce qu'en Ontario comme dans le Québec, nous estimerons que c'est une supériorité que de parler deux langues. (Applaudissements).

Après avoir incidemment indiqué les principales sources de dépense de l'Association d'Education: traitements — modestes — servis aux instituteurs spoliés, frais de procès, réserve pour les appels, etc., et déclaré que l'Association est prête à faire examiner tous ses comptes par les mandataires de l'Association de la Jeunesse, M. Landry termine en remerciant ses auditeurs et en évoquant l'ère de paix et de liberté que tous ensemble nous travaillons à préparer pour le bonheur de notre commune patrie.